



Le Trait d'Union
Nivolésien



N° 104
4^e Trimestre 2012

Bulletin Municipal
d'Information de
NIVOLAS-VERMELLE

www.nivolas-vermelle.fr



Le Mot du Maire

A quelques jours des fêtes de fin d'année, les nuages qui s'accumulent sur notre pays empêcheront sans doute beaucoup d'entre nous d'avoir l'esprit serein.

Trois chiffres, coup sur coup, viennent apporter une lumière crue sur l'état de précarité d'un nombre de plus en plus important de nos compatriotes.

23% des jeunes de 18 à 25 ans vivent au-dessous du seuil de pauvreté. Quel est cet avenir qu'on propose à nos jeunes au moment où les profits des grands groupes sont au plus haut ?

Un nombre de plus en plus important de personnes (5 millions) n'ont plus aucune complémentaire santé, car les cotisations ont augmenté du fait des transferts de remboursements opérés de la Sécurité Sociale vers les Mutuelles. C'est dramatique, ces personnes sont aujourd'hui amenées à ne plus se soigner correctement.

Dans son rapport annuel, la fondation Abbé Pierre fait état de 3,8 millions de personnes mal logées dont 600 000 complètement dépourvues de logements. Et cela à l'entrée de l'hiver où les places d'hébergement sont déjà saturées et où le « 115 » n'a plus de solution à proposer pour, ne serait-ce qu'un toit et un coin chaud pour la nuit.

Certes, la crise est là, mais comment en sortir. On peut être certain que les mesures d'austérité appliquées avec zèle en Grèce ou en Espagne, n'ont en rien sorti ces pays

de la crise, mais les ont plongés dans une profonde récession, en aggravant encore la dette que ces politiques étaient censées réduire. Il semble donc particulièrement dangereux de suivre les mêmes orientations.

Les communes elles-mêmes, qui étaient un « amortisseur social » par les services qu'elles proposent aux habitants et les investissements qu'elles réalisent, en faisant travailler les entreprises locales, sont désormais mises au régime sec avec la suppression de la taxe professionnelle et le gel des dotations de l'état.

C'est ce que soulignait André LAIGNEL, Secrétaire Général de l'Association des Maires de France, et Président du Comité des Finances locales, lorsqu'il indiquait dans la présentation du « Rapport sur les finances des collectivités locales en 2010 » :

« A ce constat sur les comptes 2009 / 2010, s'ajoutent les inquiétudes sur les effets durables et profonds de la crise, sur l'impact réel de la suppression de la taxe professionnelle qui entraînera, en tout état de cause, un transfert des charges sur les familles et un recul considérable de l'autonomie fiscale des collectivités, celle-ci étant d'ores et déjà réduite à rien pour les régions, et donc un recul des libertés locales.

Tous les éléments d'une crise des finances locales sont donc ainsi réunis, mettant dangereusement en cause les capacités de développement de nos territoires et souvent,

l'existence même de nos services publics locaux »

Aujourd'hui nous y sommes et quand nous recevons nos impôts locaux, nous pouvons constater la réalité du transfert de la fiscalité des entreprises vers les ménages. Ainsi, si la commune n'a augmenté ses taux que de 1% pour 2012, l'augmentation des bases a conduit à une augmentation de 3,61% de la part communale, à laquelle est venue s'ajouter la fiscalité additionnelle de 1,90% de la CAPI, mise au pied du mur par la suppression de la Taxe Professionnelle. Qu'en sera-t-il l'an prochain où le gouvernement annonce une baisse de 2 milliards des dotations en direction des collectivités territoriales ? Les communes n'ont plus aucune marge de manœuvre, car elles n'ont aucun emploi en surnombre, voire même elles auraient besoin d'en créer de nouveaux pour répondre aux besoins. Devront-elles supprimer les garderies ? L'entretien des voiries ? Le déneigement ? Ce serait une catastrophe sociale, mais aussi une catastrophe économique.

Aussi nous vous invitons à réfléchir à ces questions et à user de votre droit de citoyen pour exprimer ce qui vous semble juste pour sortir le pays de la crise.

Au seuil de cette nouvelle année, pas de promesses en l'air, mais souhait, à chacun de bonne santé, il en faudra pour ne pas baisser les bras.

Michel Rival

Voeux de la Municipalité

Vendredi 4 Janvier 2013 à 18h30 - à la Salle des Fêtes

CONCOURS
DE POKER

ORGANISÉ PAR LE CSN

Vendredi 8 février à 19h
à la salle des Mûriers

Randonnée
des saveurs :
Marche et VTT

Dimanche 17 Mars
à partir de 7h30
départs au Foyer

Country
Soirée dansante
avec groupe

Samedi 16 Mars à 20h
à la salle des Fêtes

Nettoyage de Printemps

Samedi, 23 Mars au matin - Rendez-vous au Foyer à 8h30, pour nettoyage des sentiers.

Modification du PLU : Le PLU est désormais opérationnel. Toutefois, il est apparu que dans les zones d'urbanisation future à vocation d'activités, le règlement est plus restrictif que pour les zones UI. Cela pose des problèmes pour le développement de la zone d'activités économiques en cours de projet par la CAPI et SARA. Décision d'ouvrir une modification sur ce sujet et sur quelques petits ajustements mineurs.

Programme d'assainissement de la CAPI : proposition de retenir deux programmes prioritaires, 1, le traitement des eaux pluviales de l'avenue de Ruffieu, 2, la mise à l'étude de l'assainissement du quartier de Vermelle.

Décision modificative n°2 : la Décision Modificative permet d'ajouter quelques crédits en combustibles et fluides, en fourniture de petit matériel et en frais de personnel de remplacement par diminution des dépenses imprévues en fonctionnement. En section d'investissement, il est nécessaire de prévoir des crédits pour financer les frais liés à la modification du PLU par le biais d'un virement de crédits de l'opération «divers bâtiments» à l'opération susvisée.

Convention de fonctionnement du Centre médico-scolaire : afin de verser une subvention de fonctionnement sur la base de 0,50€ par enfant.

Subvention au Service de Psychologie Scolaire : d'un montant de 30€.

Protection sociale du personnel : les textes ayant changé, il convient de se mettre en conformité. En ce qui concerne la mutuelle santé, le libre choix sera laissé aux agents, la commune participant à hauteur de 10€ par mois pour les mutuelles labellisées. Pour la Prévoyance (garantie du maintien de salaire), décision d'adhérer au Contrat Groupe souscrit par le Centre de Gestion de l'Isère après appel d'offre. Il s'agit donc d'adhérer à la MFP. Décision de fixer la participation de la commune à 30€ par mois par agent.

Portage des repas à domicile : Les repas seront facturés au prix coûtant, soit 11,50€ pour les personnes imposables ou qui bénéficient d'une aide et 9,50€ pour les personnes non imposables.

Panneau lumineux : afin de pouvoir passer les annonces communales ou associatives. Un cahier des charges sera élaboré afin de consulter plusieurs fournisseurs.

Dissolution du Sivom : le transfert du Centre d'Hébergement des Tilleuls à la CAPI ayant été décidé par le SIVOM, celui-ci n'exercera plus aucune compétence à partir du 1er janvier 2013. Décision à l'unanimité du Conseil Municipal d'accepter la dissolution du SIVOM et de définir la dévolution des biens aux communes selon les mêmes critères que pour les cotisations.

Aménagement de la rue du Stade : le bureau d'études BETIP a réalisé le cahier des charges de l'aménagement qui gardera les deux sens de circulation, avec un îlot central, un stationnement en épi le long des villas et longitudinal le long du stade afin de permettre la dépose minute sur le trottoir. Acceptation du projet et lancement de la consultation des entreprises.

Réalisation d'une rampe d'accès à l'église : acceptation du devis de l'entreprise Fuzier pour un montant de 8100,00€HT et de la variante I d'un montant de 4200,00€ HT pour réalisation d'un parement en pierre.

Mise en conformité du Foyer : acceptation des plans élaborés par le Cabinet Piccoli portant sur la mise aux normes des portes et la réalisation d'un sanitaire handicapés. Accord pour poursuivre en déposant la déclaration de travaux et en lançant la consultation des entreprises.

Admission en non valeur : de créances irrécouvrables suite à dépôts de bilan ou à effacements de dettes pour un montant de 1033,19€.

Schéma de mutualisation des communes de la CAPI : Désignation de délégués dans les groupes de travail. Politiques publiques : Janine Gallin-Martel, Commande publique : Claude Berthollier, Ressources humaines : Bernard Belony, Systèmes d'information et informatique : Laurent Glad, Logistique et patrimoine : Jean Lespinasse, Gouvernance : Michel Rival.

Convention avec la Fraternelle : pour la mise à disposition de moniteurs de sports. Acceptation de l'avenant qui passe le coût horaire à 28,80€

Désignation d'un délégué au Conseil Communautaire de la CAPI : Suite à la volonté de Jean Lespinasse de se retirer de cette instance, vote unanime pour désigner Brigitte Pradier.

Commission des transports de la CAPI : la fréquentation des bus est inégale suivant les heures. Mais elle est en progression par rapport au fonctionnement à la carte. Les horaires sont disponibles en mairie pour se rendre à Bourgoin-Jallieu en bus.

Déclarations préalables :

SCI Chrisber : parcelles AD 558, zone UbOA5 au PLU, blanc et rouge au PPR, pour division parcellaire en sept lots à bâtir allée de Montcizet.

Philippe Boulud : Rue de l'arbre sec pour rénovation des façades.

A. Chagny, G. Berriche : parcelle AE 668 en zone UB au PLU pour clôture et pose d'un portail.

Synerail : parcelle B 31 en zone N au PLU pour construction d'un pylône antenne, d'un local technique et d'une antenne.

Briand L. : parcelle C 282 en zone Ub au PLU, bleu Bg au PPR, pour construction d'un garage de 39m² attenant à la maison.

Bailly Ch. : Parcelle AH 202 en zone Ua au PLU, bleu Bg au PPR, pour construction d'un auvent de 19m² et modification de toiture.

SARL ZAGCO : Parcelles B 260 – 267 lot C, en zone Ui au PLU pour construction d'un auvent de 398m² sur la parking de Promocash. L'autorisation ne peut être traitée par une déclaration préalable.

Gentaz G. : parcelle AE 618 en zone Ub au PLU, pour construction d'un abri de jardin couvert de 19m².

Permis de construire :

SCI Elijo : parcelle B261 en zone Ui au PLU : permis modificatif pour suppression d'ouvertures, création d'une mezzanine, rehaussement de toiture sur un bâtiment d'activités.

Certificat d'urbanisme :

SERRAIN Associés : parcelle C 363, CU informatif suite à division de la parcelle en zone N au PLU, bleu Bg au PPR.



Tournoi de foot en salle : Organisé par le CSN

Samedi 19 et dimanche 20 janvier - au Gymnase

Les deux jours, vente de diots et de boudin à la chaudière.



Conseil Municipal : séance du 26 octobre 2012

Adhésion de la commune de Succieu à la CAPI : Accord unanime du Conseil Municipal pour accepter l'adhésion à la CAPI de la Commune de Succieu au 1er janvier 1013.

Cession du camion : Accord pour céder l'ancien camion à la CAPI, pour un montant de 12 000€.

Acquisition d'une parcelle : Acquisition de la parcelle AE 55 de 15 m² à M. Attak, pour un montant forfaitaire de 500€.

Mutuelle de Prévoyance : Le Conseil Municipal a accepté le choix de la MFP, retenue après appel d'offre du Centre de Gestion. Décision de choisir l'option n° 2 – 90% du salaire brut + NBI + 50% du régime indemnitaire.

Autorisations d'absences : Question reportée à la prochaine séance.

Aménagement de la rue du Stade : L'entreprise Eiffage de Nivolos-Vermelle est retenue pour un montant de travaux de 23 858,11 € TTC. L'ordre de service sera donné immédiatement pour un début des travaux au 12 novembre. Ces travaux bénéficient d'une subvention de 50% du Conseil Général au titre des amendes de police. Les travaux se déroulant pendant le temps scolaire, la rue sera mise en sens unique pendant la durée du chantier.

Zone d'activités du Vernay : Point de situation du dossier suivi par SARA. Le plan de masse est modifié. Il présente désormais une voirie pénétrante qui dessert des lots de 2000 à 3000m². Cet aménagement entraîne un surcoût important, aussi, la rue du Vernay ne sera plus incluse dans le bilan de la ZAE, mais fera l'objet d'un aménagement ultérieur par la CAPI.

Téléthon : Il se déroulera au Stade des Mûriers et sur le practice du Golf. Samedi 8 décembre à 9h30 : promenade sur les sentiers de randonnée d'une dizaine de km organisée par l'ALEP Plein-Air, suivi d'un repas à midi dans la Salle du Stade, ou à emporter, organisé par le CSN. Pendant trois jours, l'Amicale des Golfeurs de Nivolos proposera un parcours 9 trous, le jeudi 6, vendredi 7 et samedi 8 décembre.

Colis des retraités : Un colis de friandises a été mis au point par le CCAS. Il sera porté à 224 ménages de plus de 70 ans le samedi 15 décembre.

Classement et déclassement de voiries : Contact a été pris avec le cabinet Abaque afin de mener une opération de classement et déclassement de voiries afin de régulariser les situations en cours.

Reprise de tombes abandonnées : Une procédure a été lancée. Elle concerne 63 concessions en état d'abandon pour lesquelles la commune ne dispose pas de renseignements sur le concessionnaire actuel. Un appel est lancé aux familles afin de se faire connaître éventuellement en Mairie.

Voirie du lotissement «Les jardins du Centre» : Conformément au cahier des charges du lotissement, le Conseil Municipal accepte la cession des voiries et des annexes par la SCI les jardins du Centre à la commune pour 1€.

Portail des Bibliothèques d'Isère Porte des Alpes : Accord pour participer à ce portail et à transmettre les renseignements nécessaires. Signature de la convention avec le CDDRA.

Fontaine de Jean Jacques Rousseau : Le projet de réhabilitation de la fontaine de la Douey, rue étroite à Ruffieu a été retenu par la Fondation du Patrimoine Rhône Alpes. Une subvention de 70% du montant HT sera accordée par la Fondation et la Région Rhône-Alpes pour les travaux. Décision de signer la Convention et d'adhérer à la Fondation pour un montant annuel de 100€.

Postes des services techniques : décision de création d'un poste d'agent de maîtrise principal à temps complet, suppression d'un poste d'adjoint technique de deuxième classe à temps complet et création d'un poste d'adjoint technique à 18 heures, le mi-temps complémentaire étant à définir avec la commune d'Eclos.

Compte-rendu des Conseils d'Ecoles : La fermeture du portillon de la cantine sera modifiée. Il sera étudié la possibilité d'enlever le tourniquet pour le remplacer par un autre dispositif de filtrage des motos. Le Conseil réaffirme sa volonté de poursuivre son approvisionnement en produits frais, venant directement de la ferme par des circuits courts afin de participer à l'éducation nutritionnelle des enfants. Les menus comportent systématiquement un produit laitier dans les plats ou en fromage et une crudité soit en entrée, soit en dessert, avec un plat principal composé d'une viande ou un poisson accompagné d'un légume ou d'un féculent.

Eau et assainissement : La mise en service de la nouvelle station d'épuration entraînera pour 2013 une dernière augmentation de la redevance d'assainissement. Pour 2013 la Régie des eaux de la CAPI s'équipera d'un logiciel de facturation qui permettra

de répartir la facture en deux tranches

Archives communales : Décision de reconduire la convention avec la CAPI afin de prévoir l'intervention de l'archiviste sur une semaine.

Déclarations Préalables :

Cabinet Agate : parcelle A 126, en zone Ub au PLU, bleu Bg au PPR, pour division parcellaire en vue de création d'un lot à bâtir. Accès de la parcelle à revoir.

Salon de coiffure Ananda : parcelle AE 450 en zone Ua au PLU pour installation d'une enseigne et d'un groupe de climatisation.
Fayolle Michel : parcelle AC 241 en zone Ub au PLU, bleu Bg au PPR, pour installation d'une piscine de 23m².

Auberger Cyrille : parcelle AD 500 en zone Ub au PLU, pour construction d'un auvent.
Frechet Ludovic : parcelle AB 710 en zone Ub au PLU, blanc, bleu Bg et rouge RV au PPR, pour construction d'un garage double de 38,80m².

Autorisation de travaux :

Salon de coiffure Ananda : parcelle AE 450, pour transformation d'un local commercial en salon de coiffure.

Certificats d'Urbanisme :

Durand Jean-Paul : parcelle C 268 en zone Nc au PLU, bleu Bg et Bc au PPR, pour construction d'une maison individuelle.

Jacquet Philippe (Notaire) : parcelle AC 386 en zone Ub au PLU, blanc et bleu BgI au PPR pour vente d'un terrain constructible.
AB2C (Notaire) : parcelles AH 81 et 246 en zone Ua au PLU, pour deux maisons existantes.

AB2C (Notaire) : parcelle C 61 en zone A. Parcelle non constructible.

AB2C (Notaire) : Parcelles AD 79-254, AE 519 en zone Ua au PLU, blanc, violet BC2, bleu Bc et Rouge RC au PPR, pour vente en l'état d'une maison.

Permis de construire :

SCI Katpa : parcelle AD 558p, lot D, en zone Ub-Oa5 au PLU, blanc et rouge RI au PPR, pour construction d'une maison individuelle de 86,56m².

SCI Chrisber : parcelle AD 558p, lot G, en zone Ub-Oa5 au PLU, blanc et rouge RI au PPR, pour construction d'une maison individuelle de 90,33m².

SCI Chrisber : parcelle AD 558p, lot F, en zone Ub-Oa5 au PLU, blanc et rouge RI au PPR, pour construction d'une maison individuelle de 90,38m².

Souak Mourad : parcelle AD 558p, lot C, en zone Ub-Oa5 au PLU, blanc et rouge RI au PPR, pour construction d'une maison individuelle de 90,38m².

Conseil Municipal : Réunion du 26 octobre 2012 (suite)

Caberlon Ferdinando : parcelle AD 558p, lot B, en zone Ub-Oa5 au PLU, blanc et rouge RI au PPR, pour construction d'une maison individuelle de 90,77m².

Caberlon Emmanuel - Bordeaux Catherine : parcelle AD 558p, lot A, en zone Ub-Oa5 au PLU, blanc et rouge RI au PPR, pour construction d'une maison individuelle de 90,38m².

Tardy Alain : parcelle AB 803 en zone Ua au PLU, bleu Bi' au PPR, pour construction d'une maison individuelle de 89,20m².

SARL ZAGCO (Promocash) : parcelles B 260 - 267, lot C, en zone Ui au PLU, pour construction d'un auvent de 282m² sur le parking.

Genin Philippe : Parcelle AE 20 et 21 en zone Ub et N au PLU, blanc, bleu BgI et

rouge RC au PPR, pour construction d'une maison individuelle de 123m².

Pilloix Serge : parcelle AB 736 en zone Ub et N au PLU, bleu BgI au PPR pour construction d'un garage de 75m².

SCI Veto : parcelle AB 805 en zone Ui au PLU, blanc au PPR, pour construction d'une clinique vétérinaire de 447,31 m².

Conseil Municipal : Réunion du 29 novembre 2012

Alimentation en eau potable, réservoir de la Rosière : Cette source alimente tout le haut de Nivolas. Elle présente depuis plusieurs mois, lors de certaines analyses des concentrations de Bentazone qui dépassent légèrement la norme. (Produits utilisés en agriculture). Dans le plan de suppression des ressources non conforme, la CAPI a prévu une réalimentation de ce secteur par l'eau du Vernay. Cela implique la rénovation du réservoir de Vermelle, la remise en service du pompage des Ravineaux pour refouler l'eau sur la Rosière et la mise en place d'un surpresseur à la Rosière. L'ensemble des travaux est inscrit dans le plan d'investissements de la CAPI pour un montant de 742 000€.

Aménagements de sécurité le long de la RD 1085 : Une réunion a rassemblé la commune, la responsable du plan vélo de la CAPI et le département afin de définir les aménagements pour les déplacements doux le long de la RD 1085. Entre le rond-point de Ruffieu et le carrefour du Loto, le département fera une sur-largeur pour les cyclos lors de la réfection d'entretien des chaussées. Entre le Loto et l'Hôtel, les cyclos et piétons seraient ramenés sur une voie dédiée aux déplacements doux, dans les deux sens, à l'est de la RD 2012, débouchant sur la passerelle existante.

Subvention exceptionnelle au Sou des Ecoles : Pour aider au financement de la classe transplantée à Paris, d'un montant de 1500€.

Régime Indemnitaire : Les références aux différentes indemnités seront modifiées pour tenir compte de l'évolution de la législation. Pour la catégorie I (cadres) une part variable sera introduite.

Subdélégation à EPORA : La commune a délégué son droit de préemption à Epora (Office foncier d'Etat) sur le site Paillet. Le Conseil délibère pour autoriser le Maire à subdéléguer sa délégation de signature au Président d'Epora.

Tarif Gymnase et Bibliothèque : pour les communes du Val d'Agny, Bibliothèque 24,50€ de l'heure, Gymnase 9 € de l'heure.

Tarif des concessions au cimetière : concession simple 70€, double 140€ pour trente ans, case de colombarium 310€ pour 15 ans.

Tarif des salles :

Foyer : 36,00€ pour un apéritif, 52,00€ pour une demi-journée ou une soirée pour les particuliers de la commune, 110,00€ pour le week-end quand la famille a une personne à mobilité réduite, un supplément de 20,00 € est demandé pour l'utilisation de la cuisine.

Salle Pour Tous : Particuliers de la commune, 130,00€ le week-end, entreprises de la commune pour réunion de travail, 210,00€

Salle des Fêtes : Associations de la commune, 30,00€, Particuliers de la commune, 230,00€, entreprises de la commune pour réunion de travail, 220,00€.

Logements d'instituteurs : Une majoration du tarif de l'indemnité d'occupation et de la quote-part aux frais de chauffage est adoptée.

Travaux à la chaufferie du bâtiment école-mairie : Acceptation des deux devis de Savelys pour remplacement de deux régulateurs, de deux sondes extérieures et de deux vannes 3 voies pour un montant total de 5424,10€.

Subvention exceptionnelle à l'Association pour la Protection de l'Eglise de Vermelle : pour assurance de l'exposition «Parfum d'Egypte», d'un montant de 235,00€.

Convention de mutualisation de documentation : pour participer à la documentation de la CAPI

Dotations d'Equipement des Territoires Ruraux : demande de subvention au titre de la DETR pour changement des menuiseries extérieures de la Salle des Fêtes.

Adhésion de la commune de Chateaulain à la CAPI : Délibération favorable à l'unanimité.

Cession de terrains communaux à SARA : pour la réalisation de la Zone d'Activités du Vernay au prix de domaine, soit 7,00€ le m².

Déclarations Préalables :

JP Alves - C. Morel : parcelle AC 339 en zone Ub au PLU, blanc et bleu Bg au PPR, pour construction d'un auvent de 28,25m²

M. Guyon : parcelle AB 178 en zone Ub au PLU, bleu Bc au PPR, pour pour d'un conduit de fumée en façade.

SCI Gefer : parcelle AC 365 en zone Ui au PLU, pour construction d'une piscine liée au logement de fonction.

Certificats d'Urbanisme :

P. Barnier : parcelle AB 411, en zone Ub au PLU, blanc et bleu Bi' au PPR pour CU informatif.

Me Pariset : parcelle AB 328 en zone Ub au PLU, blanc et bleu Bi' au PPR pour CU informatif.

Bloc notes

Horaires de la Poste

du lundi au vendredi : 9h-12h - 14h-17h

levée du courrier : 15 h

le samedi : 9h -12h

levée du courrier : 11h30

Horaires Bibliothèque

mardi : 16h - 18h

mercredi : 14h - 18h

jeudi : 16h - 18h

samedi : 10h - 12h

Horaires Mairie - Tél. 04 74 92 19 35

du mardi au vendredi : 10h-12h - 16h-18h / Lundi et mercredi : 10h-12h

Chaque 1^{er} samedi du mois : 10h-12h

Fonctionnement des déchèteries

JOUR	RUY	NIVOLAS-VERMELLE	CHATEAUVILLAIN
Lundi	13h30 à 16h30		
Mardi			
Mercredi	13h30 à 16h30	9h à 12h et 14h à 18h	17h30 à 19h30
Jeudi		9h à 12h et 14h à 18h	
Vendredi	9h à 12h et 13h à 14h30	9h à 12h et 14h à 18h	15h30 à 18h30
Samedi	8h à 12h	9h à 12h et 14h à 18h	13h30 à 18h

Pour toute demande concernant l'eau et l'assainissement

CAPI - 810, rue du Vernay ☎ 04 74 92 99 25

Nivolos-Vermelle

Bureaux ouverts au public

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

En dehors des heures d'ouverture de la CAPI

Numéro d'astreinte : 06 34 51 25 02

A votre service

Médecine Générale :

Dr Blandine Carminati L'Emeraude, Route Nationale tél 04 74 92 16 73

Dr Pascale Pillier Immeuble l'Erable, Centre Commercial tél 04 74 27 34 61

Médecine Générale et Médecine du sport :

Dr Xavier Francisco L'Emeraude, Route Nationale tél 04 74 92 16 73

Médecin Pédiatre :

Dr CAMPENEANU Julia 2371 Route Nationale 85 tél 06.09.07.46.62

Chirurgien-dentiste :

Millo Nicole 42 Impasse des Acacias, tél 04 74 27 92 79

Infirmières :

Véronique Bayada

Véronique Fiel l'Emeraude, Rte Nationale 85 tél 04 74 27 93 74

Véronique Reynaud

Pharmacie :

Laure Mélin-Gluzman Route Nationale 85 : tél 04 74 27 94 09

Kinésithérapeute :

Laurianne Anselmino-Oriol

Philippe Kieffer l'Emeraude - Rte Nationale 85 tél 04 74 27 91 08

Alex Leygnier

Marie-Thérèse Resseguier

PAPATHEDOROU Symeon

Pédicure-podologue :

Pierre de Brécharad l'Emeraude, Route Nationale 85 tél 04 74 18 62 83

Ostéopathe Microkinésithérapie :

Nathalie Mode l'Emeraude, Route Nationale 85, tél 04 74 90 12 37

Orthophoniste :

Sylvie Monget Sarraill Fryda l'Emeraude, Route Nationale 85, tél 04 74 90 13 91

Psychologue Psychothérapeute :

Christine Bachelier l'Emeraude, Route Nationale 85, tél 04 74 88 96 60

Acupuncture Manuelle, Shiatsu :

Murielle Moulines l'Emeraude, Route Nationale 85, tél 06 17 53 80 95

Acupuncture Tui Na - massage chinois :

Wilfried Reinke 2906, Route Nationale, tél 04 74 27 93 70

Opticien :

Véronique Flamant-Durand Immeuble le Platane, Centre Commercial tél 04 74 80 20 04

Vétérinaire :

Dr Claude Provent 87, Avenue de Ruffieu, tél 04 74 93 60 19

Récapitulatif des manifestations

Voeux de la Municipalité

Vendredi 4 Janvier 2013 à 18h30 à la Salle des Fêtes

Vente de diots : organisée par le Basket Club Nivolos

Dimanche 13 janvier au matin au Foyer

Tournoi de foot en salle : organisé par le CSN

Samedi 19 et dimanche 20 janvier au Gymnase.

Les deux jours, vente de diots et de boudin à la chaudière.

Don du sang

Mercredi 23 janvier de 16h45 à 19h15 à la Salle des Fêtes.

Loto du Sou des Ecoles de Bousieu

Samedi 26 janvier à partir de 19h00 à la salle des Fêtes

Vide grenier : organisé par le Sou des Ecoles du village

Dimanche 27 janvier au Gymnase.

Dormez, je le veux

Comédie de Feydeau par la Compagnie du Quiproquo de Sérézin de la Tour.

Vendredi 1^{er} Février à 20h30 à la Salle des Fêtes.

Concours de poker :

organisé par le CSN

Vendredi 8 février à 19h00 à la Salle des Mûriers.

Tournée de brioches

proposée par le Basket Club Nivolos au porte à porte

Samedi 9 Février

Théâtre Cosmos : proposé par l'Alep Arts et Culture

Samedi 16 et dimanche 17 février à la Salle des Fêtes.

Carnaval de l'école

Samedi 16 février au matin dans les rues du village.

Exposition de peinture

Organisée par l'Alep Arts et Culture et la Municipalité, Samedi 9,

dimanche 10 et lundi 11 Mars à la Salle des Fêtes.

Loto du CSN

Samedi, 9 Mars à partir de 19h00 au Gymnase.

Country : Soirée dansante avec groupe

Samedi 16 Mars à 20h00 à la salle des Fêtes

Randonnée des saveurs : Marche et VTT

Dimanche 17 Mars à partir de 7h30, départs au Foyer.

Nettoyage de Printemps

Samedi, 23 Mars au matin. Rendez-vous au Foyer à 8h30

pour nettoyage des sentiers.

L'Immeuble du Centre est inauguré par le Maire et le président de Dynacité



Les Nouvelles du Village

Etat Civil de l'année 2012

Naissances

BEJUY Tristan, Pierre, Jean, 4 janvier 2012, Bourgoin-Jallieu
NAS Tayyib, 29 janvier 2012, Bourgoin-Jallieu
SABY Anaé, 24 février 2012, Ecully
BOIS DESCAMPS Anaïs, Jade, 26 février 2012, Bourgoin-Jallieu
PETRAU Myronn, Adam, 1er mars 2012, Bourgoin-Jallieu
VANDEVOORDE Jade, Martine, Muriel, 17 mars 2012, Bourgoin-Jallieu
CHARFEDDINE Mayssane, 20 mars 2012, La Tronche
MOULIN Arthur, Victor, Valentine, 12 avril 2012, Chambéry
DESSAINTJEAN Lowen, Henry, Marc, 17 avril 2012, Lyon 8ème
KARADUMAN Rayan, Murad, Nasser, 23 avril 2012, Bourgoin-Jallieu
CHEVIGNAC Tahys, 22 mai 2012, Bourgoin-Jallieu
CLAVIERES Emmy, Irma, 31 mai 2012, Bourgoin-Jallieu
DEBAL Ellie-Lou, Amandine, 1er juin 2012, Bourgoin-Jallieu
FERNANDES Léo, 15 juin 2012, Bourgoin-Jallieu
TEJTELBAUM-TARDY Léo, Joël, René, 21 juillet 2012, Lyon 8ème
LEVAST Ninon, Lilou, 26 juillet 2012, Bourgoin-Jallieu
GALLIN-MARTEL Léo, 19 août 2012, Bourgoin-Jallieu
PUZIN Ethan, Michel, 20 août 2012, Bourgoin-Jallieu
CHAOUCH Adam, 1er septembre 2012, Bourgoin-Jallieu
CALMANT Siméon, Oscar, 8 septembre 2012, Bourgoin-Jallieu
BASTION Gwanaelle, Cristina, 10 septembre 2012, Bourgoin-Jallieu
IMBERT Evan, Etienne, 13 septembre 2012, Bourgoin-Jallieu
AMRANI Adem, Mahfoud, 22 septembre 2012, Bourgoin-Jallieu
GUICHERD Jérémy, Daniel, Bernard, 2 octobre 2012, Bourgoin-Jallieu
MOHAMED Liam, Hocine, 16 octobre 2012, Bourgoin-Jallieu



ORHAN Omer,
16 octobre 2012, Bourgoin-Jallieu
GOMES Antonia,
19 octobre 2012, Bourgoin-Jallieu
SIMON Hugo, Denis,
20 octobre 2012, Bourgoin-Jallieu
VELLA Malone, Jean-Paul, Thierry,
22 octobre 2012, Bourgoin-Jallieu
ALVAREZ Enzo,
23 octobre 2012, Bourgoin-Jallieu

Mariages

CRETINON Alexandre Paul Jean et SALOMON Sandrine Brigitte, 24 mars 2012
MONTEIRO Sébastien et CRUTO Elodie Audrey, 23 juin 2012
GONNET Damien Frédéric et TIAO Manila Audrey, 23 juin 2012
MATON Jérémy Johann et RAGOUCY Cindy Marion, 13 juillet 2012
ALBERT Nicolas Roger et CANTINIAUX Julie Hélène Marie, 21 juillet 2012
BOREL David et SERVIGNAT Christine Marie-Thérèse, 21 juillet 2012
BERAUD Michaël Bernard Marcel et MARTIN Fanny Céline Emilie, 28 juillet 2012
YASSMINEH Ayham HAMADE et Rime Amina Fatima, 22 septembre 2012
SOUAÏBIA Youssef et SMAÏLIA Basma, 24 novembre 2012
OTTAVIOLI Damien, Manuel et BEAL Violaine, Anaïs, 24 novembre 2012

Décès

ARGOUD Christian Louis, 28 février 2012, Nivolas-Vermelle
COCHARD René Marcel, 17 avril 2012, Bourgoin-Jallieu
VITALIS Bernard Louis Edouard, 27 mai 2012, Bourgoin-Jallieu
BRON Lucile veuve PERRIER, 10 octobre 2012, Vienne
DREVET Jean-Paul, 4 décembre 2012, Nivolas-Vermelle



Reprise des tombes à l'état d'abandon



La gestion des cimetières est de la responsabilité des mairies. Les cimetières sont divisés en concessions qui appartiennent à la commune, mais sont mises à la disposition des familles, pour une durée de trente ans. En effet, avant 1959, les communes pouvaient vendre des concessions trentenaires, centenaires ou perpétuelles. La loi a supprimé alors les concessions centenaires et perpétuelles, sauf dans les communes qui ont délibéré pour conserver les concessions perpétuelles. «La commune de Nivolas-Vermelle n'a pas délibéré, donc, depuis 1959 ne sont plus proposées que des concessions trentenaires, précise Michel Rival, parfois, les familles disparaissent et plus personne ne peut assurer l'entretien des tombes. Les mairies doivent donc organiser de temps en temps des opérations de reprise des concessions à l'état d'abandon.»

Pour cela des petites plaquettes ont été apposées sur les tombes concernées, elles invitent les familles à se faire connaître en mairie et dans ce cas, la procédure de reprise s'arrête là. Sinon, les plaquettes vont rester visibles pendant deux ans afin de laisser le temps aux familles de se manifester. Il est évident que ces plaquettes ne doivent pas être déplacées. Si une personne connaît des descendants ou des ayants-droits, elle est priée de venir en mairie pour le signaler afin de pouvoir prendre contact avec la famille.

C'est donc une opération de longue haleine qui débute et qui demande la coopération de tous.

Vide grenier
organisé par le Sou des Ecoles du village
dimanche 27 janvier au Gymnase

Premiers pas dans le secourisme

Réclamée par tous les personnels en contact avec le public et tout particulièrement par celles qui sont au contact des enfants, la formation au secourisme vient d'être mise en place par la Municipalité. Au cours de deux journées complètes, l'ensemble des personnels aura bénéficié d'une formation de Sauveteur Secouriste du Travail. Des cours théoriques et à la fois des manipulations pratiques permettant de connaître les gestes élémentaires qui permettent de gagner de précieuses minutes dans l'attente des secours. «La commune prend en charge la totalité des frais qui découlent de cette formation, précise le Maire, car il ne faut pas être démuni quand on se retrouve face à une situation de détresse.» Les cours déboucheront sur un diplôme sanctionnant cette pratique.



Coup de jeune au monument aux morts



À la demande des anciens combattants d'Algérie et de la famille, le Conseil Municipal a décidé d'ajouter à la longue liste des morts de 14-18 et de 39-

45, le nom de Maurice Batillat tué en Algérie en 1961. Toutefois, à cette occasion, il est apparu nécessaire de rafraîchir sérieusement les inscriptions dans la pierre, car le temps ayant fait son ouvrage, beaucoup étaient à la limite de la lisibilité.

«Déjà, vous n'êtes plus qu'un mot d'or sur nos places» écrivait Aragon à propos des soldats de la grande guerre. Alors, si même le nom s'efface, il ne reste rien.

C'est pourquoi le Conseil Municipal a confié à l'Atelier Kalithos de la Sône, la mission de rafraîchir les inscriptions avant d'ajouter le nom de Maurice Batillat.

Après un sablage fin afin de ne pas détériorer la pierre, l'entreprise a repeint les noms en bordeaux, couleur la plus souvent utilisée à l'origine sur les monuments aux morts. Tout sera prêt pour la cérémonie du 11 novembre.



Finition du Passage du Canal

Avec le réaménagement de logements dans la « Maison Talon » et la réalisation de 23 logements par Pluralis, dont 15 locatifs et 8 maisons en accession, le quartier des Ravineaux a pris une toute autre image. L'an dernier, la commune avait réalisé la première tranche des travaux d'aménagement du passage du canal, mais il restait cette jonction, utilisée à la fois par les piétons et par les voitures qui sortent du parking privé. Les travaux, inscrits au budget 2012 ont un peu tardé, parce que des branchements de particuliers étaient programmés par ERDF, mais tardaient à être réalisés. Ceux-ci étant terminés, l'entreprise Moulin pouvait donc intervenir pour achever cette liaison qui sera très utile pour les habitants de ce nouveau quartier.



Des pierres pour des pauses bienvenues



Quand on prend de l'âge, les distances semblent s'allonger et on peut garder de bonnes habitudes de marcher, à condition de prévoir quelques haltes en chemin, pour se reprendre ou tout simplement pour s'arrêter et bavarder un moment. Des personnes âgées qui aiment la randonnée avaient attiré l'attention des élus sur le manque de point de pause le long des chemins. La commission de l'environnement a fait le tour du village. «Nous avons repéré des endroits les plus stratégiques qui permettent de faire une halte en cours de promenade afin de déposer des pierres plates» précise Bernard Belony, Adjoint au Maire. Thierry Debiez a fait le tour de la commune, pour semer les cailloux du petit poucet pour géant et a même immédiatement testé leur solidité.

La Salle des Fêtes parée pour l'hiver

L'hiver dernier avait été particulièrement froid où pendant près d'un mois les températures ont frisé les moins vingt degrés, occasionnant des problèmes au chauffage, malgré l'installation d'une nouvelle chaudière à gaz à condensation. Cet automne a été mis à profit pour améliorer les conditions de chauffage de la Salle des Fêtes. L'aérotherme qui avait été détérioré par le gel a été rénové par l'entreprise Gacon de Meyrié et les employés des services

techniques de la commune ont renforcé l'isolation des combles en déroulant une couche supplémentaire de 200mm de laine de roche.

«L'étape suivante sera le changement des menuiseries extérieures, portes et fenêtres en en profitant pour installer des persiennes afin d'améliorer le confort thermique du bâtiment» précise Michel Rival, le Maire.

Cette étape de travaux a été complétée par la mise en place

d'un limiteur de bruit qui coupera l'alimentation des prises

électriques au delà d'un certain seuil acoustique.



Travaux de vacances à l'école de Boussieu



Isolation des fenêtres avec cadre PVC, double vitrage, installation

de volets roulants...les vacances de Toussaint sont propices à la

réalisation de travaux attendus par les enseignants de l'école. Construite en 1952, démolie en 1972, au moment où l'autoroute A43 a bousculé le quartier de Boussieu, l'école compte 122 élèves venant de Nivolas-Vermelle, Bourgoin-Jallieu et Ruy-Montceau. Elle est gérée par un Syndicat Intercommunal réunissant des élus des trois communes. Ce Syndicat mène, en fonction de ses moyens, un programme de

renovation étalé sur de nombreuses années. «Ces travaux concernant notamment les fenêtres, confiés à l'entreprise DNS de Nivolas-Vermelle sont réalisés par étapes. Trois classes sont déjà équipées. Après celle-ci, il restera encore deux classes avant de passer à d'autres travaux de confortement.» précise Michel Rival, Maire de Nivolas et président du Syndicat Intercommunal.

Maurice Batillat honoré pour le 11 novembre



La famille de Maurice Batillat, tué en Algérie en 1961, habitait alors Nivolas où son père travaillait à l'usine Paillet au moulinage. Quelques années plus tard, la famille quitta la commune pour emménager dans le sud-ouest et le nom de ce jeune ne se trouva jamais

inscrit sur le monument aux morts, à la suite innombrable des morts des autres guerres.

Le Comité FNACA souleva la question récemment à la Municipalité et après vérification, celle-ci décida de réparer l'oubli et d'ajouter

son nom avec la mention «Algérie 1961».

Ce 11 novembre, à l'issue de la cérémonie, le Maire, Michel Rival accueillait Jean-Claude, le frère de Maurice Batillat et sa famille, entouré des anciens combattants et des porte-

drapeaux afin de réceptionner la plaque.

Michel Rival rappelait que la municipalité en avait profité pour rénover l'ensemble du monument aux morts, sur lequel les noms devenaient difficilement lisibles.



Les premiers chiffres de fréquentation après la refonte du réseau péri urbain CAPI transport



Depuis le 27 Aout 2012, les lignes régulières 20 et 21 desservent notre commune avec 7 allers vers Bourgoin et 8 retours quotidiens. Au cours de la dernière commission CAPI transport du 14/11/12, les représentants de la CAPI l'AGGLO nous ont transmis des chiffres de fréquentation. Ces chiffres sont encourageants avec une tendance à la hausse du nombre d'usagers entre les mois de septembre et novembre 2012. Ci-dessous les tableaux qui synthétisent les informations sur notre commune (ces pointages de billetterie concernent les voyageurs qui montent dans les bus, les descentes aux arrêts ne sont pas comptabilisées).

Péri urbain CAPI	Ligne 20		Ligne 21	
	Aller vers Bourgoin	Retour	Aller vers Bourgoin	Retour
octobre-12				
Nivolos place	32	4	14	2
Pont de l'Agny	15	3		
Les curtets	17			
Bas vermelle	5	1		3
US. Voisin pascal	2			
Ruffieu		1		
Total Nivolos	71	9	14	5
Total ligne	206	265	147	255

Péri urbain CAPI	Ligne 20	Ligne 21
adultes	17%	8%
Sésame	2%	1%
Occasionnel	47%	23%
Scolaires	34%	68%

Péri urbain CAPI - Ligne 20: 2992 kms

	sept-12	oct-12	Evolution
voyageurs	401	471	17,44%
voyages/kilometre	0,13	0,16	

Péri urbain CAPI -Ligne 21: 2053 kms

	sept-12	oct-12	Evolution
voyageurs	299	402	34,45%
voyages/ kilometre	0,15	0,2	

A titre de comparaison, la progression de la fréquentation sur l'ensemble du réseau transport CAPI est de 26 %. Les lignes 20 et 21 contribuent à cette évolution avec des taux de croissance de 17% et 34%.

La municipalité encourage tous les Nivolesiens jeunes, adultes actifs et retraités à prendre les minibus pour continuer à faire augmenter le nombre de voyageurs et développer le service de transport en commun dans notre communauté de communes.

Les anciens combattants à table



Les anciens combattants, à l'occasion, du 11 novembre avaient invité parents, amis et élus à un repas amical qui se déroula dans l'ambiance la plus sympathique qui soit.



Chansons et histoires ne manquèrent pas d'agrémenter une après-midi de convivialité autour d'une bonne table.

Bûche aux pralines

Ingrédients :

24 biscuits roses de Reims, 150g de pralines, 250g de crème fraîche, 50g de sucre semoule, 5cl de kirsch, 10cl d'eau

- Concasser les pralines pas trop finement au marteau sur une planche à couper, dans un sac plastique, pour qu'elles ne sautent pas.
- Battez la crème en chantilly ferme, ajoutez le sucre. Battez encore un peu. Ajoutez délicatement les pralines plus 3 biscuits roses écrasés.

- Mélez eau et kirsch dans un récipient et trempez les biscuits dans le mélange.
- Tapissez un moule à cake (grand modèle) fond et côté, mais pas les extrémités.
- Remplissez l'intérieur du mélange aux pralines.
- Recouvrez-le des derniers biscuits et mettez au congélateur.
- Pour démouler, trempez le moule dans de l'eau tiède.



Éternel tilleul

Cet arbre majestueux au feuillage impressionnant
 Nous procure au moment de sa floraison
 Un remède efficace avec un parfum envoutant
 Par ses petites fleurs utilisées en légendaire infusion.

C'était toujours au moment de la fête du village
 Que fleurissaient ces curieuses fleurs à effet calmant
 Et qu'elles répandaient un parfum dans leur sillage
 Sur l'ensemble du territoire proche ou environnant.



Les tilleuls qui garnissaient la place publique de Nivolas
 Donnaient le signal de la « vogue » au début de l'été
 Mais comme chacun sait le progrès ne s'arrête pas
 Ces arbres ont dû être sacrifiés pour la modernité.

Par contre, les deux tilleuls à l'âge immémorial
 Dont depuis 80 ans l'aspect me paraît inchangé
 Encadrent la porte d'entrée du cimetière communal
 Ces deux spécimens témoignent pour la postérité.

Henri Robert

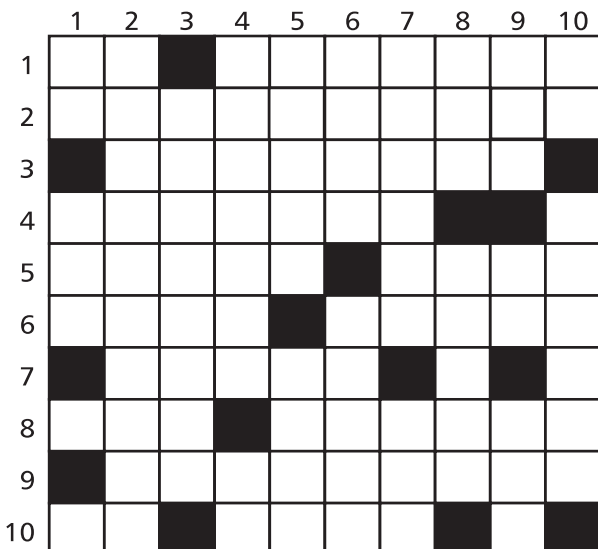
Don du sang



mercredi
23 janvier
de 16h45
à 19h15
 à la
Salle des Fêtes



Mots Croisés n°104



Horizontalement

- 1/ Equipe sportive renommée Aiguisés
- 2/ Interprétation erronée
- 3/ Tombolas
- 4/ Prisonniers
- 5/ A l'écart - Orignal
- 6/ Slaloma - Immense
- 7/ Coloré
- 8/ Première - Accord musical
- 9/ Embouchures
- 10/ Le plus fort - Pour que

Solution p. 13

Verticalement

- 1/ Langue ancienne - Parles
- 2/ Toiles de coton enduit
- 3/ Connus
- 4/ Attachai - Possessif
- 5/ Arbre au bois clair - Hormis
- 6/ Epris - Administrai
- 7/ Réussi en morceau - Arole
- 8/ Fiche en terre - Nettoyer
- 9/ Trois points
Mesure de temps
Le froid l'amène
- 10/ Tristes initiales - averses

La chronique de Guy Hyver

Ça m'est tombé dessus comme ça, sans crier gare, le soir de la Toussaint. Allez savoir pourquoi ! La vie est ainsi faite. Était-ce la tournée des cimetières et les visites rendues à «nos cher(e)s disparu(e)s» qui m'avaient plongé dans un état de méditation et de réflexion propice à la dérive sur la «philosophie de bazar» ! Peut-être, c'est même probablement une des causes essentielles de cette élucubration soudaine. Toujours est-il qu'en cette fin de journée de la Toussaint 2012, je me suis mis à imaginer ce que serait le monde «si tous les sots de la planète étaient reconnaissables de très loin grâce à une particularité physique évidente» ! Drôle de réflexion au demeurant ! Je vous l'accorde. Lorsque je dis «les sots», c'est uniquement pour ne pas sombrer dans la vulgarité qui pourrait en choquer certains. Mais il est bien évident que vous pouvez remplacer à votre guise ce mot par un autre vocable vaguement synonyme, possédant le même nombre de lettres, et qui est certainement plus en usage dans le langage populaire. C'est vous qui voyez. «Ce n'est qu'un vieux sot», «si les sots volaient, il serait chef d'escadrille» Que celui ou celle d'entre vous qui n'a jamais utilisé ce genre d'expression à l'encontre d'un homme politique, d'un supérieur hiérarchique, d'un voisin plus ou moins irascible, contre qui vous avez un grief, lève le doigt ! Il me semble que je ne vois pas beaucoup de doigts levés !

Supposons maintenant que cette «particularité physique évidente» soit une couleur de peau bien spéciale, et ceci sans aucun quelconque relent de racisme, afin qu'il n'y ait aucune équivoque sur la nature de l'individu. Prenons par exemple au hasard la couleur verte. Tous les sots de la terre seraient donc verts des pieds à la tête. Vous imaginez comme ça serait bien pour le commun des mortels que nous sommes. Il suffirait de les éviter, de ne pas les élire, de ne leur donner aucune responsabilité, comme ce serait pratique. Le fonctionnement de la planète s'en trouverait à coup sûr profondément modifié, simplifié, et probablement amélioré. Avant d'aller plus loin, une petite précision s'impose. Si j'ai choisi comme exemple la couleur verte, c'est croyez le bien, sans aucune arrière-pensée. Loin de moi l'idée de stigmatiser telle ou telle catégorie d'individus. J'ai par exemple le plus grand respect pour les Martiens



qu'on a coutume d'assimiler à « de petits hommes verts » ou pour les écologistes qui ont choisi cette couleur pour symboliser leurs idées. Même chose pour nos vénérables académiciens qui méritent le plus grand respect. D'ailleurs, puisque j'aborde la politique, et afin de ne créer aucune confusion, il serait bon d'imaginer que dans cette catégorie un peu spéciale, «les sots» soient à rayures pour s'identifier à leur parti. Il y en aurait à rayures vertes et roses, vertes et bleues, vertes et rouges, vertes et oranges, vertes et vertes (claires et foncées) etc... en fonction de la pensée politique qu'ils représentent.

Pour en revenir au fondement de ma pensée, je vois bien un classement des sots en trois catégories. Il y aurait le «sot viscéral et indécrottable», celui en fait qui serait sot de naissance et pratiquement irrécupérable. Il y aurait ensuite «le sot de circonstance», que l'on pourrait appeler

aussi le «sot caméléon», celui qui ferait l'âne pour avoir de l'avoine. C'est à dire ce genre d'opportuniste qui n'hésite pas à militer contre ce qu'il sait être juste, uniquement pour en tirer un profit personnel ou un profit pour la caste qu'il représente, et qui sait le cas échéant mettre son mouchoir par-dessus pour cacher sa conscience mal à l'aise. Et enfin le «sot involontaire» qui au cours de sa vie prend quelques décisions qu'il regrette plus ou moins amèrement plus tard, autant dire «Monsieur ou Madame tout le monde». On ne s'intéressera pas à cette troisième catégorie car si elle est fort heureusement la plus nombreuse, elle ne présente pas de particularités qui méritent qu'on s'y arrête trop longtemps. Ne sommes nous pas d'ailleurs d'une façon très générale, et pour chacun d'entre-nous, considérés comme «sots» par quelqu'un d'autre ?

Revenons donc au «sot viscéral», vous savez celui que vous mettez à la porte et qui rentre par la fenêtre ! s'il était vert, il serait probablement fluorescent et brillerait de mille feux, on ne pourrait pas le confondre avec un autre, ce qui rendrait les choses faciles pour l'ignorer et nous éviterait probablement bien des ennuis. Mais attention, dans cette catégorie il y a encore différentes sous-catégories, le mot sot est alors précédé d'un qualificatif. Parmi les plus courants, on trouve : sale, jeune, petit, grand, gros, vieux. Ce sont tous des sots, et leur différence n'est qu'une question de nuances. Par exemple, le «petit sot» serait quelqu'un de plutôt jeune, tout en finesse, avec les dents qui rayeraient les parquets, alors que le «gros sot» et le «sale sot» serait plus lourd, sans aucun raisonnement digne de ce nom, englué dans sa sottise sans aucun espoir d'en sortir un jour. Quant au «grand sot» et au «vieux sot», c'est l'individu qu'on achèterait pour le battre tellement il serait imbu de sottise et le ferait savoir de peur qu'on ne s'en aperçoive ! Mais d'une manière générale, et pour résumer, la définition qu'en donnait Michel Audiard me paraît parfaite : «les sots, ça ose tout, c'est même à ça qu'on les reconnaît».

Ensuite, vient la catégorie des «sots de circonstance», alors là, attention grand danger. Pourquoi grand danger ? Tout simplement parce que n'étant pas toujours sots, ils ne sont pas toujours verts et qu'il faut par conséquent encore plus s'en méfier. Ces



sots là sont très malins, ils savent mieux que quiconque «qu'un moment de honte est vite passé», ils commettent donc leurs sottises en rafale puis se font oublier. Ils pullulent, et on en trouve un peu dans tous les domaines, le privé, le public, la politique. Ils ont généralement beaucoup d'influence sur tous les leviers importants de la société, et ne se gênent pas pour s'en servir. Ce qui les rend dangereux c'est que tout de suite après leur forfait, ils reprennent leurs couleurs d'origine, et se fondent dans l'anonymat des gens normaux. Ils viennent le lendemain nous raconter à la télévision ou dans la presse deux ou trois salades pour faire passer la pilule de la veille, et nous, «bonnes pommes», nous les croyons, et nous ne nous rappelons même plus qu'hier, ils étaient sots et verts (souvent avec des rayures d'ailleurs !). A tel point qu'en y réfléchissant un tant soit peu, on se demande pourquoi puisqu'on nomme un «garde des sceaux» qui par ailleurs a une fonction éminente et très utile, notre



République n'a pas pensé à nommer un «garde des sots». Il aurait un droit de regard sur toutes les décisions de ses collègues réputés les plus sots. Il aurait probablement beaucoup de travail, bien entendu, on ne le choisirait pas parmi les verts. Il éviterait certainement beaucoup d'erreurs, de «coups fourrés», de «magouilles» et de décisions aberrantes à répétition, et serait le personnage le plus important de la République. Du moins, si on admet que l'on n'est pas dans une société de sots, on peut raisonnablement le penser ! Mais allez donc imaginer ce que feraient les verts pour qu'on ne les reconnaisse plus. Ils voteraient probablement des lois (avec des arguments en béton irréfutables) pour que la télévision redevienne noir et blanc, même chose pour les photos publiées dans la presse. Ainsi, mis à part pour ceux qui les côtoient, ils seraient d'un aspect normal dans les médias puisque le vert n'apparaîtrait pas, et nous en reviendrions à la situation actuelle. Alors méfiance, rallions-nous à la sagesse du regretté Frédéric Dard qui disait : «prenez garde en traversant la vie, un sot peut en cacher un autre», ça peut paraître banal, le remake d'une simple pancarte annonçant un passage à niveau, mais en y réfléchissant c'est quand même d'une certaine profondeur ! Mais faites bien attention, il ne faut pas croire que le sot se trouve uniquement dans notre entourage, le sot est universel, on en trouve partout jusque dans les coins les plus reculés de la planète. Je ne vous parlerais pas par exemple des sots de la route, ils ont le don de m'exaspérer, et je risquerais d'être grossier ! Alors, s'il fallait une morale à mon histoire, elle pourrait se résumer par un autre remake, de proverbe cette fois, puisqu'il est bien difficile de faire autrement : «de deux sots, il faut choisir le moindre»

Je n'ai malheureusement et matériellement plus le temps d'écrire une autre chronique, l'imprimeur du TUN me presse pour que je la rende. Pourtant, il le faudrait, car je regrette tout ce que j'ai écrit précédemment. Figurez-vous qu'en quittant mon

clavier pour aller prendre un petit rafraîchissement, je me dirige vers la cuisine, je passe devant la glace du salon, et là, stupeur, «oh ! purée» comme aurait dit ma grand-mère. La vision a été un peu furtive, mais bien réelle, j'ai quand même eu le temps de m'apercevoir que cette satanée glace me renvoyait une image où j'étais tout vert des pieds à la tête!... Voilà, ça m'apprendra à dire du mal de mes semblables, on se croit toujours moins sot que les autres, on se berce d'illusions, mais malheureusement, ça ne reste que des illusions. Alors, profil bas, je vais terminer ma chronique à défaut de la refaire avec un peu plus de modestie et d'humilité que lorsque je l'ai commencé. Une bonne leçon en quelque sorte. C'est toujours ça de pris ! Mais méfiez-vous quand même, je veux bien admettre que je fais partie des sots, mais il doit y en avoir quand même de plus dangereux qui eux ont beaucoup plus de pouvoir.

Cela me ramène à la raison, je ne sais ce qui m'est passé par la tête pour que je vienne vous parler des sots, et qui plus est des sots verts. Alors que nous sommes à la veille des fêtes de fin d'année, et que j'aurais pu vous parler du père Noël et du sapin vert avec tout ce qui va autour. Cela aurait été bien plus poétique ! Tant pis, c'est «raté» pour cette année. Mais cela ne m'empêche pas de vous souhaiter de joyeuses fêtes à tous, en espérant que le père Noël comblera toutes vos espérances. Au moins lui il est en rouge, et s'il y en a un qui ne peut pas être sot et vert, c'est bien lui ! S'il vous déçoit un peu, ne dites surtout pas qu'il est sot, il fait ce qu'il peut, vous savez en ces temps d'interminable crise créée par tous les sots de la terre, ce n'est pas non plus facile pour lui

Je vous présente à toutes, à tous, et à vos familles, mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour la nouvelle année, en espérant qu'en 2013, tous les sots de l'univers redeviendront raisonnables pour le plus grand bien de l'humanité. Et tant pis pour cette dernière médisance, mais quand on est sot, on est sot !...

Guy HYVER



Le club des retraités à table

La fin de l'année approche, le froid s'est installé à l'extérieur, autant de raison de passer un moment de convivialité autour d'une bonne table. Choix du lieu, le Relais de la Maison Blanche qui pour la circonstance avait mis les petits plats dans les grands. Et bien sûr, un bon moment à bavarder, à raconter des histoires et à apprécier les talents de quelques chanteurs qui surent faire vivre un répertoire bien adapté.



Journée de convivialité avec les retraités



Pas besoin d'aller dans un grand restaurant pour passer une agréable journée autour d'une bonne table. Le cadre choisi était la salle habituelle du club du mardi.

Pour le menu, on avait mis en mouvement tous les talents. Dès les entrées, plusieurs membres du club avaient préparé des salades variées, pour se mettre en appétit, suivi d'un plat chaud qui n'était autre que celui servi à midi aux enfants de la cantine, préparé par Nicole et Bernadette, avant de finir avec quelques mignardises du « Pavé-Délices ». Quelques chants et histoires et on passait aux jeux habituels, coinche, diamino, triamino, scrabble etc... constituèrent le menu de l'après-midi.



Club des Retraités Nivolaisiens

Assemblée Générale mardi 15 Janvier à 14h
suivi du tirage des rois à la Salle du Club

La FNACA tient à la date du 19 mars



Comme chaque année, les membres du Comité de Nivolas des anciens combattants d'Algérie, avaient répondu nombreux à l'invitation de leur président Jean Badin. Tandis que Jo Semanas, le Trésorier et Armand Bonnet-Casson le Secrétaire procédaient à la remise des cartes de l'année prochaine, les conversations allaient bon train sur les dernières actualités de la FNACA.

Jean Badin prenait alors la parole pour remercier les membres du Comité pour leurs participations aux différentes cérémonies patriotiques. Il rappelait également que la revendication de revalorisation des pensions des veuves est toujours d'actualité. Il rappelait également que pour la FNACA,

seule la date du 19 mars, anniversaire de l'ordre du jour du Général Ailleret ordonnant le cessez-le-feu en Algérie a une valeur historique c'est pourquoi elle continue à demander que cette date soit décrétée journée nationale, non chômée.

Michel Rival, le Maire appuyait ces demandes et annonçait que la Mairie avait procédé à l'inscription du nom de Maurice Batillat sur le monument aux morts et que ce dernier avait subi une rénovation par l'entreprise Kalithos de la Sône.

Prochaine manifestation : la cérémonie du 11 novembre. A l'issue de la cérémonie, un repas est prévu à Rosière. Inscriptions auprès de Jo Semanas avant le 4 Novembre

Portrait des activités de Nivolas-Vermelle

GARAGE O.M.



O comme Osman, M comme Molla du prénom des deux artisans qui ont décidé d'associer leurs compétences pour proposer un service complet à leur clientèle.

Molla Ozdemir pratique la mécanique depuis plus de trente ans après avoir obtenu l'équivalence du CAP Mécanique Auto validée par l'AFPA. Son expérience lui permet de réparer et d'entretenir tout type de véhicules.

Osman Ayyildiz est lui spécialisé dans la carrosserie. Avec un CAP de carrossier passé en Turquie, il pratique sa profession en France depuis trois ans.

Installés depuis une dizaine d'années à Bourgoin-Jallieu, sur la zone d'Activités de la Maladière sous l'enseigne de «Garage des Dauphins», c'est sur Nivolas-Vermelle désormais qu'ils ont trouvé un local pour s'installer, au numéro 1095 de la Route Nationale, à l'arrière des magasins, en particulier de Grofillex.

Situés à l'arrière du bâtiment, ils ne sont pas visibles de la route nationale, mais un panneau annonce leur activité.

Ils commencent à être bien installés et disposent d'une place suffisante.

Bien sûr, ils n'ont pas encore installé une cabine de peinture mais c'est chez un de leurs collègues qu'ils se rendent quand ils ont une peinture complète à refaire.

Garage O.M.

1095 route Nationale

38300 Nivolas-Vermelle

Tél 06 35 17 00 10 - 06 52 34 49 78

LOTO DU CSN

**Samedi 9 Mars
à partir de 19h
au Gymnase**

KE C'EST BON



Créée début octobre par Bertrand Carret-Bonhomme et Guillaume Koutchouk, cette jeune entreprise vise le marché lyonnais et de nord-Isère pour tous les services que peut proposer un traiteur.

En direction des entreprises, la livraison au bureau de plateaux repas, soit quotidiens, soit occasionnels, ou l'organisation « clefs en main » de manifestations festives telles que repas de fin d'année, pot de départ à la retraite ou autres.

En direction des particuliers, « Ke C'est Bon » est prêt à répondre à toutes les demandes de cocktails, vins d'honneur, repas complets, pour les événements de la vie familiale comme naissance, mariage etc... ou simple fête entre amis.

En direction des associations, toutes les manifestations telles que repas dansant, apéritifs dînatoires, cocktails, réveillons.

« Ke C'est Bon », pour la qualité des menus, s'est associé avec la maison Carret-Bonhomme, traiteur réputé de Nivolas-Vermelle, une référence qui garantit que tout est préparé à partir de produits frais de première qualité.

A la demande, «Ke C'est Bon» s'occupe également de l'organisation complète, depuis la location de la salle, sa décoration, la fourniture du mobilier et de la vaisselle et bien entendu le service si nécessaire.

Une entreprise jeune, pleine d'ambition à qui nous souhaitons pleine réussite.

Le bon goût, chez vous

Ke C'est Bon

38300 Nivolas-Vermelle

Tél : 09 81 755 425

Mail : contact@kecestbon.fr

Site internet : www.kecestbon.fr

FULL OCCAS' VÉHICULES NEUFS ET D'OCCASION



Vous avez pu remarquer Full Occas', une nouvelle enseigne de vente de voitures, à l'entrée immédiate de Nivolas-Vermelle en quittant Bourgoin-Jallieu.

Marc Lépine est un passionné de voitures et c'est pourquoi il a choisi d'en faire son métier. Passion qu'il exerce d'abord à Saint-Priest où il est vendeur de voitures.

Puis il ne tarde pas à être associé dans l'affaire avant de se dire qu'il pourrait voler de ses propres ailes...mais vite limité par l'espace sur le même emplacement, il recherche donc des opportunités plus à l'est de Lyon.

Il vient d'arriver sur la commune avec une entreprise encore toute jeune puisqu'il l'a créée voici deux ans.

Son activité principale est la voiture d'occasion, de tous types et pour tous les budgets. Depuis les voitures d'entrée de gamme jusqu'aux berlines plus cossues. Sa passion l'a même amené à proposer quelques modèles de luxe.

A côté de cela, il propose des reprises, des achats fermes sans engagement de vente associée ainsi que des dépôts-vente, pour lesquels il s'occupe de la commercialisation.

Enfin, il peut également à la demande proposer des voitures neuves, à des prix très compétitifs.

Son enseigne complète l'offre dans le secteur automobile déjà bien présent sur l'axe de la RD 1085.

Full Occas'

131 Impasse des Forsythias

38300 Nivolas-Vermelle

Tél 04 74 28 48 69

Port 06 68 53 30 30

www.fulloccas.fr

Les associations culturelles

La Bibliothèque... Page après page...

Horaires

Mardi 16h-18h - Mercredi 14h-18h

(fermé pendant les vacances scolaires)

Jeudi 16h-18h - Samedi 10h-12h

Pour terminer l'année 2012 en douceur, nous vous proposons une sélection de romans et de policiers d'auteurs d'horizons divers mais qui ont tous en commun de faire rêver, voyager ou d'appréhender le monde dans lequel nous vivons...

Nos coups de cœurs :

• **Cinq ciels de Ron CARLSON (R CAR c)**

Trois hommes, trois générations, trois personnalités et trois destins différents. Ils ne se connaissent pas, mais vont travailler ensemble : petit à petit, ils vont se raconter, s'épauler et une solide amitié va les unir au cours des deux mois d'un chantier spécial : ces trois hommes doivent construire une rampe de lancement pour un show télévisé au-dessus d'un canyon dans les Montagnes Rocheuses et les péripéties ne vont pas manquer...

• **En souvenir d'André de Martin Winckler (R WIN e)**

Le narrateur - qui est médecin - nous raconte ses années de recherche pour maîtriser les techniques d'assistance aux malades en phase terminale, et leur permettre de mourir sereinement et sans souffrances. Un jour, un ami très malade l'appelle à son chevet : il veut que le narrateur l'aide à partir. Celui-ci - pour la première fois - va franchir le pas et l'assister. Il va le faire

ensuite pour de nombreux malades et s'apercevoir très vite qu'un accompagnement médical ne suffit pas : l'écoute est tout aussi importante : les malades lui confient des secrets qu'ils ne peuvent dire à personne d'autre et surtout pas à leurs proches.

• **La formule de Dieu de José RODRIGUES DOS SANTOS (R SAN f)**

Printemps 1951. David Ben Gourion, premier ministre de l'état d'Israël se rend à Princeton pour y rencontrer Albert Einstein. L'objet de sa visite : obtenir l'arme nucléaire. De l'atome, leur discussion s'oriente rapidement vers l'existence de Dieu... Soixante ans plus tard, Tomas Noronha, éminent cryptologue est convoqué par une mystérieuse iranienne. Il est le seul à pouvoir déchiffrer un manuscrit inédit d'Albert Einstein intitulé « La formule de Dieu ». Ce document secret dépassera toutes les attentes et bouleversera bien l'ordre mondial, mais pas pour les raisons que l'on croit...

• **Le dernier lapon d'Oliver TRUC (P TRU d)**

Klemet le lapon, et sa jeune coéquipière Nina, enquêteurs de la police des rennes, se lancent dans une enquête déroutante. Mais à Kautokeino, on n'aime guère les vagues. Ils sont renvoyés à leurs patrouilles en moto neige à travers la toundra, et à la pacification des éternelles querelles entre éleveurs de rennes...

Bien d'autres documents vous sont proposés en cette fin d'année : venez les découvrir...

En janvier 2013, le Service de Lecture Publique nous prêtera une sélection d'ouvrages sur le développement durable, un sujet au cœur de l'actualité : ces documents vous permettront de mieux cerner les enjeux et les choix que nos sociétés doivent et devront faire dans l'avenir...

Annette Lecocq continuera en 2013 à enchanter petits et grands lors de ces rendez-vous mensuels « Les nounous et les P'tits Loups » les 22 janvier - 18 février - 26 mars et 16 avril à 10h30 : ces séances sont ouvertes à toutes celles -et ceux- qui gardent des enfants à domicile. Ces moments privilégiés permettent aux adultes d'échanger et aux petits de se sociabiliser en prévision de leur entrée en classe maternelle.

Nous vous rappelons que l'abonnement annuel à la bibliothèque pour emprunter des documents est de 5 euros par famille pour les nivoliens et de 8 euros pour les habitants des autres communes : pour ce prix modique, vous pouvez emprunter des bandes dessinées, des albums, des romans et des documentaires et avoir des conseils personnalisés que nous serons ravis de vous donner.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année et nous vous retrouverons avec plaisir en 2013 avec de nouveaux livres et de nouveaux coups de cœur.

Noir d'argent donne à voir Nivolas la nuit



S'inspirant des recherches des débuts de la photographie, les quatre photographes amateurs de « Noir d'argent », matériel sur

l'épau, ont parcouru de nuit, les rues du village à la recherche de clichés intéressants.

Le matériel, c'est selon les clichés, une chambre ou un appareil 6x6 utilisé en pause longue et une torche électrique puissante, utilisée comme un pinceau mettant en

lumière tel ou tel aspect du bâtiment choisi. Le résultat est insolite, car les bâtiments ressortent avec une lumière décalée par



rapport aux formes permettant de se centrer sur un détail ou sur une atmosphère. On sent que nos quatre compères se sont bien amusés dans ces recherches créatives pour le plus grand plaisir du visiteur de l'exposition.

Petits et grands captivés par Marie Dragic

La veillée contes en pyjama, organisée par la Bibliothèque Municipale connaît un succès qui ne se dément pas d'année en année. En invitant pour la seconde fois Marie Dragic, conteuse berjallienne, Marysette Mathevon, la bibliothécaire ne se doutait pas que ses estimations allaient être dépassées puisque plus de quatre vingts enfants attendaient avec impatience équipés de pyjamas, doudous, coussins et autre couvertures. Mais pas question de dormir, car Marie Dragic sut captiver son auditoire dès la première

histoire et un vrai dialogue ne tarda pas à s'instaurer entre les enfants et la conteuse.

Il faut dire que Marie Dragic avait renouvelé son répertoire, car si l'an dernier le thème était l'arbre des contes, cette année, les contes gourmands faisaient s'ouvrir tout grand les pupilles devant les descriptions de véritables festins. Marie conte et en plus elle met en scène, si bien que les histoires sont théâtralisées et que petits et grands entrent complètement dans le jeu. Les histoires les plus connues comme «Loup le loup»

ou «Roule galette» prennent une saveur incomparable.

Une vraie soirée de bonheur dont personne ne voulait interrompre la magie et Marie,



malgré une voix qui commençait à fatiguer n'hésita pas à raconter une nouvelle histoire avant que tous passent à la dégustation des petits sablés préparés par l'équipe d'animation de la bibliothèque.



Culture multiforme avec l'Alep

Sous l'impulsion de sa présidente, Graziella Bertola-Boudinaud, l'Alep Arts et Culture poursuit son chemin dans les domaines de la création ou de la diffusion de la culture.

Récemment, l'Assemblée Générale permettait de faire le point de l'année écoulée en

traçant des perspectives pour la saison qui vient de s'ouvrir.

D'abord la section théâtre qui a débuté avec des enfants et qui, grâce aux compétences de Robert Froquet s'est étendue d'abord aux ados avant d'avoir maintenant une bonne section d'adultes qui continuent à se

faire plaisir. On pourrait faire le même constat en peinture où Christian Belzung accompagne dans leur découverte des

différentes techniques picturales plus d'une quinzaine d'artistes amateurs, heureux de passer un agréable moment ensemble en développant leur créativité.

Enfin, le scrapbooking, animé par Christiane Hawadier propose deux séances, un jeudi sur deux pour mettre en valeur ses propres photos.

Graziella est également à l'origine de sorties culturelles. L'an dernier,



le but de la sortie a été l'œuvre du facteur Cheval, une visite qui sera complétée en juin de cette année par la découverte de l'extraordinaire musée de l'art brut à Lausanne, suivie d'une visite de la vieille ville. Une sortie qui sera ouverte à tous, adhérents ou non, ainsi qu'une visite en avril au musée des fouilles de l'abbatiale Saint-Laurent à Grenoble.



Dormez, je le veux : Comédie de Feydeau
par la Compagnie du Quiproquo de Sérézin de la Tour.

Vendredi 1^{er} Février à 20h30 à la Salle des Fêtes



Flamenco : une soirée époustouflante

A l'invitation de l'Alep Arts et Culture, le groupe Alborea de Grenoble a su, l'espace d'une soirée, faire passer le souffle du flamenco à un public qui était venu le plus souvent en curieux et est reparti enthousiasmé. Le groupe Alborea composé

de musiciens de haut niveau, mise sur un travail collectif : pas de personnalité hypertrophiée comme on en rencontre parfois dans ce genre de groupe, mais une vraie composition d'équipe au service de la musique. Les formations différentes de chacun des musiciens permettent de mettre en valeur les multiples influences de la musique flamenca. Racines andalouse, arabe, gitane, aucune de ces influences n'écrase l'autre, mais au contraire elles se marient dans une fusion parfaite. Le groupe est tendu vers Emiko Inone, la danseuse qui

vit et dessine la musique dans un véritable dialogue où elle extériorise les accents tout en retenue de l'orchestre. Parfois, c'est elle qui donne le tempo et entraîne le groupe dans un rythme époustouflant. Si Emiko Inone a découvert le flamenco au Japon, c'est à Séville qu'elle en a acquis toutes les subtilités. Une mention également pour la première partie où Leslie Guivarch, accompagnée à la guitare par Vincent Desmazières a interprété avec conviction des chansons de poètes français de Boris Vian à Bourvil.



Théâtre Cosmos : Proposé par l'ALEP Arts et Culture
Samedi 16 février à 20h30 à la Salle des Fêtes.

La foule au château de Montcizet



Pour la première fois, la famille Janin, propriétaire du château de Montcizet avait décidé d'ouvrir les lourdes grilles de la rue du Vernay, afin de permettre la visite du parc du Château. Une initiative très appréciée par un grand nombre de visiteurs puisque près de 500 personnes ont découvert le parc pendant ces deux journées du Patrimoine.

Bernard et Christophe Janin apportaient les explications nécessaires, tant au niveau des périodes de la construction du château que sur les essences présentes dans le parc.

Il faut d'abord rappeler, que ce parc désormais bien entretenu fait honneur à ses créateurs qui ne sont autres que les frères Bülher, architectes paysagistes du 19^{ème} siècle qui aménagèrent ensuite le Parc de la Tête d'Or. C'est pourquoi on retrouve dans ce parc de Montcizet, classé au pré-inventaire des Parcs et Jardins du Département de l'Isère, les mêmes concepts que ceux du grand parc lyonnais.

Le soleil aidant, l'ensemble des visiteurs plébiscitait cette initiative en souhaitant qu'elle ne soit pas sans lendemain.



Jean-Jacques Rousseau et Morel de Montcizet

lettre n°6428 (en français du XVIII^{ème} siècle)
Jean Jacques Rousseau à Pierre Moret de
Montcizet, gentilhomme de Nivolas.
A Bourgoin le 9 septembre 1768

Je suis assurément, Monsieur, bien touché de votre complaisance et de vôtre diligence; je voudrais bien même que vous en eussiez eu dans cette occasion un peu moins, cela vous eut évité une double peine et à moi la mortification de vous la causer. Mon cher Monsieur, je vois que vous vous connoissez mieux en livres qu'en Cistres. Le chaudron que vous m'avez envoyé sous ce dernier nom étant détestable et même injouable puisque les basses qui sont pour moi les principaux sons n'en rendent aucun, à cause que la corde porte sur toutes les touches, lesquelles interceptent sa vibration. Permettez donc que je profite quoiqu'à regret de la précaution que vous avez très prudemment prise de vous réserver le droit de rendre cet instrument. Je le ferai remettre demain matin à la Messagerie à l'adresse que vous m'avez donnée, et de peur d'équivoque M. de Champagneux a jugé à propos d'ajouter au Bureau restant, ce qui vous donnera la nouvelle peine de l'envoyer chercher; mais aussi il ne sera pas exposé à s'égarer au cas que vous fussiez déjà parti. Si le vendeur exige quelque dédommagement vous aurez la bonté de le satisfaire en tout ce qui vous paroitra raisonnable, et d'ajouter cet article

aux frais de la Caisse, des ports, et autres que vous pouvez avoir faits à cette occasion et dont je vous prie de tenir note. Je vous laisse aussi payer le port du renvoi, parce que les commissions payées d'avance sont sujettes à se faire plus négligemment.

Je suis, Monsieur, plein de reconnaissance pour toutes vos bontés et du désir de les mériter; je souhaite de tout mon cœur que l'agrément que je trouve dans votre commerce ne vous rende jamais le mien importun. Agréé, je vous supplie, mes très humbles salutations.

RENOU (Renou était un pseudonyme choisi par Jean-Jacques Rousseau)

Dans ses mémoires, M. de Champagneux, maire de Bourgoin à cette époque brosse un portrait de ce correspondant peu connu, qui aide à comprendre le ton de la présente lettre.

"C'était un original qui était de nos parties et dont les idées gigantesques nous avaient souvent amusés. Il se nommait Montcizet; la nature lui avait fait présent d'une grande mémoire, mais un peu au dépens du bon sens. Montesquieu, Rousseau, Voltaire, Bayle, Pope, Locke et autres auteurs philosophiques français et anglais s'étaient placés dans ce vaste magasin, mais avec si peu d'ordre, que souvent, les pensées en

sortaient avec effroi de se voir accouplées. Son esprit, au reste, avait une tournure républicaine, un peu don Quichotte, ce qui lui faisait combattre quelques fois des moulins à vents, et recueillir des blessures inutiles. Nous l'appelions le Grand Réformateur. Il n'arrivait pas un nouveau contrôleur des finances, un ministre de la guerre ou de la marine, qu'il ne lui adressât ses projets de réforme, à l'exécution desquels il attachait le bonheur de la France.

Ses emportements lui valurent quelques fois les prisons de la contrée, et il vécut en général malheureux, au milieu d'une foule de recettes infailibles, suivant lui, pour le bonheur. Il avait aussi ses secrets contre toutes sortes de maladies, et personne ne vécut moins exempt de maux que lui. Il prétendait encore qu'il possédait tout ce qui peut plaire aux femmes, et je ne crois pas qu'il ait eu une seule maîtresse; s'il avait eu des débats en la Cour de Vénus, il en était toujours sorti écopé.

Ses systèmes étaient infailibles pour enrichir l'Etat et les particuliers; et lui, pauvre diable, n'avait jamais un sou dans sa poche.

Un jour M. de Montcizet s'adressant à Rousseau lui dit: "Monsieur, j'ai lu tous vos ouvrages" et Rousseau lui répond: "Ah! Monsieur vous auriez mieux fait de labourer vos terres"

La fontaine de Jean-Jacques Rousseau sera réhabilitée

Jean Armanet, historien local, co-fondateur du musée de Bourgoin, écrivait en 1923 un article sur la présence de Rousseau à Ruffieu. « Les mauvaises eaux qu'on était forcé de boire à Bourgoin au XVIII^{ème} siècle et dont souffrit Jean-Jacques, l'obligèrent à explorer les environs immédiats pour en découvrir de meilleure qualité. C'est ainsi qu'il fut amené à établir une sorte de classement des sources de la région bergusienne. En tête venait avec le numéro 1 une source au mas de Tirecul, puis immédiatement après, avec le numéro 2, une fontaine de Ruffieu. » Cette fontaine connue également sous le nom de fontaine de la Douey – en souvenir de la Maréchale d'Ornano, marquise douairière de Maubec, était alors composée d'une simple borne en bois où la source était canalisée. C'est en 1877 que cette fontaine fut reconstruite sous sa forme actuelle par l'entreprise Sorrel de Bourgoin, sur commande de quatre

famille de Ruffieux qui se partagèrent les frais de reconstruction (112,28 Francs).

Cette fontaine a depuis, subi l'outrage des ans et de la végétation, mais le souvenir des habitants du quartier l'associent toujours à Jean-Jacques Rousseau qui venait y remplir sa gourde. Au printemps, la Municipalité a décidé de présenter un dossier au concours de remise en état du petit patrimoine non protégé, organisé par la Fondation Rhône-Alpes du Patrimoine et la Région Rhône-Alpes. Le dossier étoffé par des photos de l'état actuel et des plans de restauration dressés par Brice Monfroy, architecte du CAUE de l'Isère qui intervient sur la commune a emporté la conviction du jury. Celui-ci a retenu le projet. «Le Conseil Municipal vient de délibérer pour signer la convention avec la fondation du Patrimoine et la Région qui apporteront une subvention de 70% du montant hors-taxes du devis et les travaux seront entrepris dès le retour

de la convention signée, afin de restaurer et remettre en eau cette fontaine qui se trouve sur un chemin de randonnée» précise le Maire, Michel Rival.



Jeff Saint Pierre à Vermelle



Pour les Journées du Patrimoine, l'Association pour la Protection de l'Église de Vermelle a invité le sculpteur Jeff Saint Pierre. Un

choix tout à fait adapté, car les sculptures de l'artiste ont envahi la vieille église mais sans rien en cacher. En effet, tous ses trésors restent bien visibles, magnifiés par le foisonnement du mouvement des sculptures.

En effet, rien de figé dans l'œuvre de Jeff Saint Pierre qu'on pourrait presque qualifier d'ode au mouvement. Mais les personnages ne sont pas isolés, souvent un cube leur permet de jouer, de sauter, de faire de l'équilibre. Parfois, ce sont même plusieurs cubes qui créent un espace en trois dimensions qui dessine le volume où évolue

l'homme, parfois, un homme ou deux hommes se parlent, s'affrontent à travers une porte. Car l'homme est présent dans chacune des sculptures, il est le sujet central, même quand il est décalé dans l'espace.

Présentant son travail, l'artiste invitait chacun à voir la composition à sa façon, c'est pourquoi il ne donne aucun titre afin de laisser chacun exercer son imagination.

Inspiré par les murs millénaires,



Jeff Saint Pierre a décidé de les habiller d'une série de fenêtres qui fonctionnent comme autant de bulles de bandes dessinées.

Une œuvre d'une très grande unité, tant par la matière, le fer, que par les volumes qui viennent en opposition avec le mouvement.



Assemblée générale de l'Association Pour la Protection de l'Église de Vermelle

Elle aura lieu le samedi 19 janvier 2013 à 10 heures au Club des retraités à Nivolas-Vermelle où sera présenté pour la première fois un DVD sur les Saisons de Vermelle 2012. Vous êtes cordialement invité à cette réunion.

L'Association vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Aperçus sur l'histoire de Vermelle

Homme de culture et d'histoire, Daniel Herrero avait préparé une conférence plongeant dans l'histoire de l'église de Vermelle et de ce hameau de quelques dizaines d'habitants. Replaçant cette histoire locale dans la grande histoire, Daniel Herrero plaçait le début du catholicisme dans notre région au tournant de l'empire romain vers le sixième siècle, et une pénétration progressive de cette religion avec l'explosion entre l'an mille et le douzième siècle. Il remontait au fil des textes pour situer la première mention de Saint Romain de Vermelle, dans l'inventaire des possessions de l'évêque de Vienne en 1113.

Se basant sur des photos de l'église, il montrait les éléments qu'on peut retrouver

dans une construction qui a été remaniée de nombreuses fois au fil des siècles, qui permettent de dater les différentes étapes de sa construction. Une partie du chœur, avec une voute plein-cintre et des corniches qui dénotent une construction du roman primitif autour de l'an mille, puis des chapelles latérales ajoutées au 16ème siècle, dans le style gothique avec des croisées d'ogives enfin, la nef prolongée au 19ème siècle avec un mobilier de cette période, notamment les autels en bois peint qui sont une curiosité de l'édifice. Toutefois aucun pédantisme, dans une causerie faisant



appel aux connaissances des participants qui se montrèrent très coopératifs.

Signalons que Daniel Herrero poursuit actuellement un travail sur les registres paroissiaux du 18ème siècle qui permettront de retracer les modes de vie dans ce hameau à l'époque de la révolution française.

Les associations sportives

Le CSN

LES FILLES SUR LA PELOUSE



PREMIER MARCHÉ DE NOËL POUR LE CSN

La salle d'animation du Stade des Mûriers était juste assez grande pour accueillir ce premier marché de Noël organisé par le Club Sportif Nivolasien. Des bijoux côtoyaient des patchworks, des coussins, des décorations de Noël et bien entendu, quelques stands de produits gourmands, comme de la charcuterie de la ferme, des miels et des eaux de vies de l'alambic de Saint-Chef.

Les supporters venus voir des matches faisaient un détour par la salle d'animation pour flâner ou acheter.



LE TERRAIN DE FOOT A ÉTÉ ROULÉ

Après un été caniculaire qui avait durci la surface de jeu, les aspérités du terrain s'étaient accentuées jusqu'à devenir dangereuses, surtout quand on passe de la pelouse synthétique au gazon de base. Seulement, il fallait attendre que le terrain soit bien détrempé pour que le rouleau permette une bonne égalisation des trous et des bosses. Profitant du week-end très pluvieux qui du coup avait bien préparé le sol, Martial Raposo, responsable des services techniques a méthodiquement, en long puis en travers, apporté le coup de finition qui va redonner sa planéité au terrain.



Saucisson au beaujolais nouveau

La place du marché déjà très animée le samedi matin s'était enrichie d'un nouveau stand à l'initiative de l'Espoir Gymnique de Nivolas-Vermelle.

En effet, profitant de l'arrivée du breuvage lyonnais, les membres de l'association présidée par Jérôme Michel dit Charlemagne avaient mis les petits plats dans les grands pour régaler les amis du club de gym. Il faut dire que les clients du marché étaient

également attirés par l'odeur d'oignons et de vin qui venait leur chatouiller les narines et plus d'un sont repartis avec leur menu de midi.

Une initiative réussie qui permet au club de prendre en charge les déplacements des différentes équipes de gymnastique.



Exposition de peinture

Organisée par l'Alep Arts et Culture et la Municipalité

Samedi 9, dimanche 10 et lundi 11 Mars à la Salle des Fêtes.

Tennis Club

Les adhérents s'élèvent au nombre de 83 pour cette saison 2012-2013, avec un taux de remplissage des cours de 100% pour le samedi et lundi et un ralentissement sur le mercredi matin

LES EQUIPES

Début de saison avec des équipes inscrites dans plusieurs championnats en senior notamment

- Championnat mixte adultes
- Championnat +35ans hommes et femmes et Une nouveauté pour le club
- Une équipe en challenge de l'Isère, la particularité de ce championnat est la constitution de l'équipe avec 2 hommes, 1 femme et 1 adolescent

Ainsi nos ados ont pu prendre gout à la compétition

LES JEUNES

Sur cette lancée, le club adhère pour la 1^{ère} année à la «tournée» **A CHACUN SON MATCH** permettant aux jeunes tout âge et tout niveau de pratiquer le tennis le samedi après-midi sur le printemps 2013 et sur le nord Isère.

Le club de Nivolas accueille une étape de cette tournée le samedi 18 mai, à partir de 14heures pour les enfants débutants

STAGE PERFECTIONNEMENT

Le club organise sur les vacances de février (à valider) un stage de perfectionnement ados et adultes sur 1 semaine.

Les modalités seront transmises aux adhérents dès début 2013

TENNIS : REMISE D'UN CHÈQUE PAR LA FÉDÉRATION

L'année dernière, la municipalité a procédé à la reconstruction complète des courts de tennis qui étaient devenus dangereux. Le Club de Tennis local, en lien avec Stéphane Costarella, le Conseiller en développement du Tennis de la Fédération de l'Isère avait choisi de refaire les surfaces en béton poreux, une technique qui a fait ses preuves pour une utilisation par tous temps. La commune avait également décidé d'installer un éclairage des courts afin de permettre leur utilisation tout au long de l'année. Les travaux, subventionnés par l'État au titre de la DGE et par le Conseil Général avaient attiré l'attention de la Fédération qui a décidé d'apporter une aide à la réalisation de l'opération. Les courts sont désormais opérationnels et en ouverture de la nouvelle saison,

c'est Jean Jacques Alscher le président du Comité de l'Isère de la Fédération de Tennis qui est venu remettre, en main propre à Cécile Georges, la nouvelle présidente du club un chèque de 6000 euros. Celle-ci rappelait que la saison est désormais bien sur les rails, dans un excellent esprit d'équipe.

Elle en profitait pour inviter les joueurs qui souhaitent découvrir le tennis à venir prendre contact avec le Club, puisqu'il reste quelques places dans deux cours le lundi soir et le mercredi.

Michel Rival, le Maire, remerciait vivement la Fédération pour ce geste et rappelait qu'on en profiterait, en accord avec le Club, pour refaire les grillages des courts qui n'ont pas pu bénéficier de la rénovation de l'an dernier.



Le bureau du club fêtera les rois avec ses adhérents

le vendredi 11 janvier 2013 au foyer à partir de 18h45

Le Basket Club a ouvert la saison des lotos

Si les membres du Basket Club et sa Présidente, Stéphanie Billard avaient invité leurs amis au gymnase, ce n'était pas pour assister à un match, mais pour se donner rendez vous sur la moquette avec au programme le tirage de huit parties de loto. A la table de marque, Jérôme Mouloud au tirage, Ludovic Mathieu à l'annonce des numéros et Evelyne Mouloud au secrétariat surent mener les parties avec dynamisme afin que les quines s'enchaînent sans commentaires superflus.



Des lots de valeurs contribuèrent à maintenir le suspens jusqu'au bout, tandis que les basketteuses avaient troqué le ballon contre la poêle à frire pour faire sauter des crêpes qui embaumaient toute la salle.

Solution des mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	O	M		A	F	F	U	T	E	S
2	C	O	N	T	R	E	S	E	N	S
3		L	O	T	E	R	I	E	S	
4	D	E	T	E	N	U	S			O
5	I	S	O	L	E		G	L	A	N
6	S	K	I	A		G	R	A	N	D
7		I	R	I	S	E		V		E
8	U	N	E		A	R	P	E	G	E
9		E	S	T	U	A	I	R	E	S
10	A	S		A	F	I	N		L	

Vente de diots :

Organisée par le Basket Club Nivolas
dimanche 13 janvier
au matin au Foyer

Alep PLein Air

La grande salle du Foyer était tout juste assez grande pour accueillir tous les randonneurs adhérents à l'Alep Plein-Air, pour faire le point de l'année écoulée, lors de l'assemblée générale annuelle. Une année qui pouvait donner le sourire

à Marie-Hélène Reymond, la présidente car sur les quatre sorties d'hiver programmées, trois ont pu se dérouler, la météo n'ayant entraîné l'annulation que d'une seule sortie. En ce qui concerne les sorties d'été, huit ont pu avoir lieu, dans les collines

du nord-Isère au printemps, puis dans les Alpes dès que l'enneigement a permis d'avoir accès aux sentiers de randonnée. Deux sorties de la journée et deux week-ends également ont connu un franc succès, puisque toutes ont fait le plein.

Le bilan financier était à l'avenant car les comptes seraient excédentaires sans l'investissement dans des tee-shirts aux couleurs de l'association qu'on peut se procurer à la permanence du mardi à 18h00. Gilbert Gallois

faisait le point du fonctionnement du site Internet, tandis que Georges Melchers rappelait l'engagement de l'Alep dans le balisage et dans l'entretien des sentiers de randonnée de la CAPI. Gérard Revellin apportait le soutien de la FFRP et présentait le calendrier des formations de la fédération.

Saison hivernale 2013 : première sortie en car, le 20 janvier. Calendrier hiver sur le site de l'Alep Plein-Air : sitealep.e-monsite.com



Lac d'Aix les Bains Belvédère de la Chambotte



Vercors Plateau de la Molière



le Pilat - Gouffre d'Enfer



LE CRACHIN N'A PAS ARRÊTÉ LE PÈLERIN

Pas de chance pour l'équipe de l'Alep Plein-Air animée Marie-Hélène Reymond qui



avait minutieusement préparé le circuit de la randonnée semi-nocturne, au moment du départ, un petit crachin est venu ternir les ardeurs des plus timorés. Toutefois, une bonne centaine n'a pas hésité à se lancer sur les sentiers et bien leur en a pris, car au bout d'un moment, la pluie s'est arrêtée, permettant de profiter d'un ciel embrasé par un beau soleil couchant. En somme, ceux qui ont marché n'ont pas regretté le déplacement, d'autant qu'un solide repas



campagnard attendait les marcheurs et les non marcheurs à la salle des fêtes pour passer une belle soirée d'amitié.

Les joggeurs du dimanche matin



Depuis la rentrée de Septembre, le rassemblement des joggers de Nivolas prend son essor doucement. Déjà près d'une douzaine de coureurs ont pris part à un parcours de course à pied en groupe autour de notre village. Ce rendez-vous dominical sans engagement est ouvert à tous. Au second coup de cloche de 10h, le départ est donné de la mairie pour environ une heure de sport. Un parcours est proposé parmi les 6 parcours autour de Nivolas Vermelle d'un format d'environ 9 kms. Venez nous rejoindre, pour toutes informations complémentaires, contacter Laurent Glad par email laurent.glad@aliceadsl.fr. Une page face book existe qui annonce les parcours sous forme d'événements <http://www.facebook.com/RJoggeursN>



Le golf, l'hiver

L'hiver arrive, mais ce n'est pas pour autant que les golfeurs rangent leur matériel. Si les parcours commencent à être délaissés, le temps de l'entraînement est venu. Il faut savoir qu'au golf le parcours est destructeur du swing et il faut le reconstruire ou le réajuster régulièrement. C'est pour cela que les pros, après avoir joué 5 heures en compétition passent environ encore deux heures au practice. Bien que nous n'en soyons pas là, tous, nous aimerions mieux jouer : ENTRAÎNONS-NOUS ! Pour cela

notre practice du Vernay est le lieu rêvé. D'ailleurs ce lieu de retrouvailles a pris l'allure d'un vrai parcours pour le TELETHON 2012. En effet, un parcours 9 trous est dessiné. Il ne manque que des vrais greens ! Mais le plaisir est bien là, l'esprit de compétition également, alors que rêver de mieux ? Pour ce TELETHON nous avons changé notre formule habituelle de concours d'approches qui commençait à s'épuiser. Nous avons mobilisé un maximum de



golfeurs de nos connaissances afin d'avoir une participation en hausse et donc pouvoir remettre un plus gros chèque à l'AFM.

Alep YOGA

Tous les lundis matin, sous la conduite de Joëlle BISMUTH, nous pratiquons le yoga dans une salle du foyer.

Les séances durent 1h30 (de 9h30 à 11 h).

Enrichissant sans cesse son enseignement par les stages et formations qu'elle suit, notre animatrice propose une pratique variée et ouverte aux courants qui traversent cette discipline et des disciplines proches (yoga égyptien, méthode Feldenkreis).

Une grande attention est portée au ressenti de chacun(e) et aux possibilités du moment lors de ces séances qui accueillent aussi bien débutants que confirmés de tous âges.

Travail sur les postures, sur le souffle, méditation et relaxation nous apportent à la fois énergie et sérénité pour entamer la semaine.

Si vous voulez nous rejoindre, il reste 2 ou 3 places dès la reprise de janvier.



Pour tout renseignement,

Thérèse tel : 06 22 22 17 11

Elisabeth tel : 04 74 18 63 35

Joëlle tel : 04 74 18 31 92

Cyclotouriste : les enjeux des Nivolésiens

Chacun sait que l'activité cyclotouriste ou cycloportive, comme tout autre sport, demande moult entraînements pour réaliser et atteindre des objectifs même modestes et une volonté certaine lorsque l'on veut réussir un enjeu de taille.

Le samedi 8 septembre 2012, Le ROTARY CLUB de la ROCHELLE organisait le CHAMPIONNAT MONDIAL CYCLISTE DU ROTARY CLUB à LAGORD (Charente).

Cette épreuve internationale a eu lieu en France pour la première fois. Près de 150 coureurs de France, mais également d'Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Royaume-Uni, Italie, Luxembourg, Malaisie, Pays-Bas et de Suisse, etc y ont participé.

Pour la seconde année consécutive notre copain et adhérent Olivier CHANEL s'est aligné au départ et a réalisé un nouvel exploit puisqu'il est arrivé 5^{ème} au classement

général de sa catégorie et surtout 1^{er} Français.

Il faut savoir que Olivier, depuis le printemps, chevauchait son vélo plusieurs fois par semaine, dès le lever du jour avant sa journée de travail, afin d'accumuler kilomètres et difficultés et parfaire ainsi son entraînement. Sa ténacité, ses capacités sportives et ses résultats ne peuvent qu'inspirer fierté et respect : MERCI ET BRAVO OLIVIER.

Dans un autre contexte, trois de nos féminines ont participé au voyage itinérant organisé par la ligue cyclotouriste Rhône-Alpes, qui les emmenait de Bourgoin à Paris en 6 étapes pour un total de 690 km.

Le but de cette itinérance était de participer au plus grand rassemblement cycliste féminin jamais réalisé et organisé pour promouvoir le cyclisme féminin par la FFCT (fédération

française de cyclotourisme) Entre 4 et 5 000 cyclotes se sont donc retrouvées dimanche 16 septembre à pédaler sur un circuit de 12 km entre la place Joffre et la tour Eiffel lieu d'un pique-nique géant.

Cette itinérance composée de 200 cyclotes réparties en 11 groupes de 19 a été très riche en convivialité, solidarité et rapports humains, valeurs qui ont permis de rouler, braver la pluie, le vent et surtout d'arriver toutes ensemble aux étapes et à PARIS.

Pour certaines ce fut la concrétisation d'un rêve et la réalisation de l'objectif de toute une année, pour les Nivolaisiennes ce fut surtout l'immense satisfaction d'avoir accompagné, guidé et amené ce groupe à destination dans une ambiance et un esprit de groupe exceptionnels : VIVA LES FILLES

Tournée de brioches : proposée par le Basket Club Nivolas
Samedi 9 Février au porte à porte.

Du côté des Ecoles

Le Sou des écoles du Village



Parce que le Sou ne peut pas fonctionner sans bénévole je tiens à remercier à la fois les trois nouveaux membres actifs qui nous ont rejoints lors de notre assemblée générale du 21 septembre ainsi que tous ceux, membres et bénévoles, qui continuent à s'investir pour la pleine réussite de nos manifestations.

Les sommes récoltées sur l'année scolaire 2011-2012 nous ont ainsi permis de présenter un bilan très positif lors de cette assemblée générale tout en ayant répondu favorablement aux demandes de financement des projets pédagogiques des enseignants, à savoir :

- une classe découverte d'une semaine pour 44 enfants de CP CE1, 2 enseignants et 2 accompagnateurs (6.351,00€ sur une dépense totale de 10.276,00€),
- Des sorties pour les CM2, CE2 CM1 (1.328,00€)
- Pour les maternelles (72 enfants)
 - Une sortie d'une journée au Moulin Guitare à La Batie-Divisin auquel s'ajoute le mode de transport avec 2 cars (1.185,00€)
 - Un intervenant musique « Fais voir le son » de mai à juin avec la fabrication d'instruments en accompagnement d'un conte musical présenté aux parents (1.845,00€)

Carton Plein !

La soirée LOTO du samedi 24 novembre a été véritablement exceptionnelle à plus d'un titre tant par la riche dotation de chaque partie et j'en profite ici pour remercier chaleureusement tous nos partenaires ; les commerçants, sociétés et

entreprises de Nivolas et des alentours ; que par le lieu investi, le gymnase municipal, avec plus de 500 joueurs présents.

En effet, l'an passé la salle des fêtes s'est avérée trop petite. Il nous a fallu investir le gymnase pour accueillir dans de très bonnes

conditions tous ces amateurs de loto.

Devant l'affluence, nous avons même ajouté de nouvelles tables et invité certains joueurs à prendre place dans les tribunes s'ils le désiraient.

C'est déjà Noël

L'Arbre de Noël du vendredi 7 décembre a réjoui les parents venus assister en nombre aux chants de leur(s) enfant(s) sous la houlette des enseignants. La fin de soirée fut celle du Père Noël venu remettre aux plus jeunes des friandises et papillotes.

Et la Suite ?

Je vous donne rendez-vous le 27 janvier 2013 au Gymnase pour la 3^e édition du Vide grenier dès 06h00 du matin pour les plus courageux des exposants et de 08h00 à 17h00 pour tous les visiteurs.

Nous vous souhaitons aussi nombreux et même plus que le millier de personnes venu l'an passé.

Une buvette et une restauration rapide seront proposées avec peut-être encore des Diots mais à l'heure où j'écris ces lignes le chef prépare encore sa recette ! A suivre...

Le formulaire d'inscription (Particulier ou Professionnel) vous sera envoyé en version dématérialisé sur simple demande de votre part par retour de mail.

Pour nous contacter :

lesouvidesongrenier@gmail.com

Des exemplaires « papier » seront également disponibles en Mairie.

Le Sou se met à la page «facebook»

Retrouvez nous à l'adresse : Sou des écoles Nivolas Vermelle

A noter sur votre calendrier !

- **Dimanche 27 janvier 2013** - 3^e édition du **Vide grenier** au Gymnase municipal dès 06h00 pour les exposants et 08h00 à 17h00 pour le public.
- **Samedi 16 février 2013** - **Carnaval** dans les rues de Nivolas Vermelle - Départ à 10h00 devant la Mairie.
- **Dimanche 17 mars 2013** - 2^e édition de la **Randonnée des Saveurs** - Marche et VTT. Point de Départ au Foyer municipal. L'ALEP Sou des Ecoles, l'Espoir Gymnique de Nivolas Vermelle - EGNV et des bénévoles de la commune se sont associés à nouveau pour organiser cette randonnée Marche et VTT. Des circuits différents avec ravitaillements seront proposés pour tous les publics avec une collation chaude à l'arrivée (Le chef prépare sa recette !)
- **Samedi 22 juin 2013** - La **kermesse** au Stade municipal
- **Vendredi 20 septembre 2013** - **Assemblée générale** au Foyer municipal
- **Samedi 23 novembre 2013** - **Soirée Loto** au Gymnase municipal
- **Vendredi 06 décembre 2013** - **Arbre de Noël** à la Salle des fêtes

L'association loi 1901 à but non lucratif du Sou des Ecoles a pour vocation de financer les projets pédagogiques (Voyage de découverte, Classe de neige, Classe verte, Achats de matériel...) des enseignants des écoles primaires et maternelles de Nivolas Vermelle.

Des parents bénévoles se mobilisent toute l'année pour organiser des manifestations innovantes et de qualité pour récolter ainsi des fonds. Il suffit d'un simple geste, d'une initiative, d'une idée pour nous aider.

Bienvenue à tous les bénévoles, les parents qui souhaitent rejoindre la dynamique et très sympathique équipe du Sou des Ecoles de Nivolas-Vermelle. N'hésitez pas à nous contacter.

Au nom du Sou des Ecoles, je vous souhaite à vous et à tous vos proches d'excellentes fêtes de fin d'année.

Jean-Pierre Mailles

CARNAVAL DE L'ÉCOLE

Samedi 16 février

au matin dans les rues du village

LOTO DU SOU DES ÉCOLES DE BOUSSIEU

Samedi 26 janvier à partir de 19h à la salle des Fêtes

Le Sou des Ecoles de Boussieu

Toute l'équipe du sou des écoles de Boussieu souhaite aux lecteurs une très bonne année 2013. Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de nos manifestations.

Manifestations proposées par le sou des écoles de Boussieu :
26 janvier 2013 LOTO à la salle des fêtes de Nivolas Vermelle rendez-vous à partir de 18h30

16 mars 2013 Vente de brioches

12 avril 2013 CHASSE AUX TRESORS, rendez-vous à partir de 16h30 à l'école de Boussieu

17 mai 2013 vente de FLEURS sur commande

28 juin 2013 KERMESSE à l'école de Boussieu rendez-vous

à partir de 17h30

30 novembre 2013 vente DIOTS sur la place de Nivolas Vermelle

Le 24 novembre, sur la place du marché de Nivolas Vermelle les diots et lasagnes ont remporté un vif succès. Les membres du sou des écoles vous donnent rendez-vous l'année prochaine.

Les enfants aidés des institutrices(eurs) ont été fiers de participer à une nouvelle manifestation «réalisation de cartes de vœux». Les sapins ont comme à leur habitude trouvé une maison pour accueillir à leur pied tous les cadeaux.

Le vendredi 21 décembre les p'tits bouts de chaque classe de

l'école ont fredonné de très jolis chants de Noël.

Le Père Noël est venu avec une hotte pleine de gourmandises pour leur plus grand plaisir.

Après les chants, un goûter a été servi par les parents du sou des écoles.

Merci à l'équipe enseignante pour cet après midi.

Le Sou des Ecoles de Boussieu vous propose le samedi 26 janvier 2013 à la salle des fêtes de Nivolas Vermelle son LOTO. Dans une ambiance familiale, nous vous proposerons de quoi vous restaurer. De nombreux lots sont à gagner : repas pour deux aux SEQUOIAS, abonnement MEGAROYAL, PSP + jeux pour



la partie enfants.... Nous vous attendons à partir de 18h30.

Samedi 16 mars, nous viendrons vous proposer de déguster de belles brioches.

Une chasse aux trésors aura lieu le vendredi 12 avril 2013 à partir de 16h30 dans le quartier de Boussieu. Une vente de gâteaux sera proposée.

N'hésitez pas à vous joindre à nous pour passer un bon moment.

Vide grenier pour Amine

Amine est un jeune garçon d'une douzaine d'années atteint d'une maladie particulièrement rare puisque seulement 40 cas sont répertoriés en France, 3 en Rhône-Alpes. Il s'agit d'une maladie génétique caractérisée par la perte d'une partie du chromosome 22, entraînant de très graves difficultés de développement. Des retards de langage en particulier, des troubles du sommeil qui font souvent prendre ces symptômes pour de l'autisme.

Les familles sont souvent démunies face aux symptômes liés à cette maladie, aussi, la maman d'Amine a-t-elle été à l'origine de l'association «Amineland» qui regroupe famille et amis afin de faire mieux connaître cette maladie. Le but également est de développer un réseau d'échange et d'entraide afin de mieux prendre en charge ces difficultés. L'association proposait donc un vide grenier pour collecter quelques fonds destinés à soutenir les familles concernées par cette maladie.

Renseignements au 06 74 74 26 24



Cantine : une cuisine comme à la maison

Alors que beaucoup de communes ont opté pour la solution de facilité, c'est à dire se faire livrer des repas par un fabricant de repas industriels, le Conseil Municipal de Nivolas a choisi de fabriquer les repas sur place et de travailler en majorité avec des produits frais.

«Cela nous a amenés à prévoir un équipement bien plus coûteux qu'un simple office de remise en température. La cuisine est équipée pour conserver et préparer des produits frais. En particulier, la préparation des légumes est possible sur place, sans avoir recours à des légumes surgelés déjà tout épluchés. D'autre part, la cuisson des légumes est souvent faite au four à vapeur, une cuisson qui permet de cuire les légumes sans matière grasse et en conservant l'intégralité de leur saveur. Enfin cela nous permet de privilégier les circuits courts en nous approvisionnant dans les fermes locales» précise le Maire, Michel Rival.

En ce qui concerne les menus, après avoir suivi des stages avec le CNFPT, les deux cuisinières se font un plaisir de répondre à la fois à l'équilibre des repas, à la volonté de répondre au goût des enfants mais également de les initier à des saveurs qu'ils n'ont peut-être jamais connues. « Quand nous avons préparé des veloutés de potiron ou de mâche, nous ne savions pas comment cela allait être accueilli. Nous avons été récompensées des efforts de préparation



quand après avoir goûté tous les enfants en ont redemandé » se rassurent Nicole et Bernadette.

Lors de l'élaboration des menus, il est vérifié que toutes les familles d'aliments soient présentes : chaque menu comporte une viande, un poisson ou des oeufs accompagnés d'un plat de légumes, de céréales ou de féculents. Un produit laitier rentre obligatoirement dans la composition de chaque menu, mais pas toujours sous la forme d'un fromage, il peut être incorporé à un plat. Enfin, chaque menu comporte une crudité, soit en entrée (salade ou légumes râpés), soit un fruit en dessert.

Mais Nicole et Bernadette savent aussi que manger c'est se faire plaisir, aussi préparent-elles souvent des plats complets comme le couscous, les lasagnes ou le pot au feu maison, ou en dessert des gâteaux ou de la mousse au chocolat.

Nous les avons rencontrées en pleine action en train de préparer des tomates farcies comme à la maison.

Tous au courseton

Tout au long de ce début de premier trimestre, les enfants de l'école primaire ont découvert, avec l'aide des animateurs sportifs de la Fraternelle, comment pratiquer la course longue. Comment partir sur un rythme modéré afin de pouvoir ménager son souffle et arriver jusqu'au bout de l'épreuve. Comment accélérer vers la fin afin d'augmenter le nombre de tour de chacun. Toutes les classes étaient sur la ligne de départ, mais, de 9 minutes à 20 minutes, le temps n'était pas le même entre les CP et les CM2. Les tops de départs étaient donnés toutes les trois minutes, et tous

les participants se sont retrouvés à la fin, pour les derniers tours, le but étant de courir pendant le temps imparti sans s'arrêter ni marcher. Notons que les quelques gouttes de pluie du début de l'après-midi ont laissé la course se dérouler jusqu'au coup de sifflet final, avant de se retrouver autour d'une boisson chaude, pendant le décompte des tickets.



Quand l'Amérique s'invite à Nivolas...

En se dotant d'une section internationale américaine, le lycée Saint-Marc réaffirme sa volonté d'ouverture au monde, en offrant aux élèves un parcours bilingue et biculturel singulier.

Ouverte en septembre 2012, simultanément en 6ème au collège St Michel à Bourgoin et en 2nde au lycée St Marc, la section accueille des élèves natifs, des élèves «expatriés - bilingues» et, des élèves curieux et motivés par le projet possédant un très bon niveau d'anglais.

Elle permet surtout l'insertion d'élèves étrangers dans le système scolaire français, en offrant, par la présence de ces élèves un cadre pédagogique propice à l'apprentissage d'une langue vivante à un haut niveau et à la découverte d'une autre culture.

Le contenu pédagogique de la section ancré dans l'étude de l'anglais-américain et d'œuvres littéraires américaines dans la langue originale (8h hebdomadaires) et dans l'étude de disciplines non linguistiques enseignées en anglais (Histoire et Géographie) met en œuvre des techniques d'enseignement largement inspirées du modèle américain : débats, travaux en lien direct avec l'actualité amplement analysée et commentée, activités bi-culturelles ouvrant sur les richesses et la complémentarité de l'altérité.

«L'Autre, c'est Moi, Les Autres c'est Nous !»

Enfin, le cursus international prévoit un séjour en famille d'un mois, en immersion totale aux USA, conjuguant cours dans des lycées américains le matin et, activités sportives et culturelles avec les jeunes correspondants l'après-midi.



Le 19 novembre dernier, jour de l'inauguration officielle de la section internationale américaine, et après seulement 3 mois de fonctionnement, les élèves, invités à s'exprimer, ont étonné professeurs, inspecteurs, parents et personnalités présentes, par leur aisance et leur niveau, laissant déjà transparaître leur attachement à ce cursus original, en oubliant l'espace d'un instant ses exigences.

Ce soir là, l'Amérique s'est invitée à Nivolas, avec l'intention non dissimulée de s'y installer.



Voyage à Paris des CM1/CM2



La classe de CM1/CM2 est partie à Paris en train pendant 5 jours du lundi 12 au vendredi 16 novembre 2012. La classe était logée dans une auberge municipale à Saint Denis. C'était une belle et vieille maison bourgeoise dans un parc arboré.

Accompagnés d'une guide formidable, Audrey, les enfants ont exploré l'histoire à travers les différents monuments de Paris.

Ce fut un véritable voyage à travers les âges :

- la mythologie et Louis XIV au château de Versailles
- L'antiquité et le Moyen Âge sur l'île de la Cité
- Les symboles de la royauté au musée du Louvre
- Napoléon avec l'Arc de Triomphe et les Invalides
- Le XIX^e siècle et sa tour Eiffel de jour et de nuit quand elle scintille
- Notre siècle avec l'assemblée nationale et la cité des sciences.

Tout au long du séjour, les enfants ont recherché des indices, écouté des histoires, admiré des œuvres d'art. Mais ils ont aussi grimpé (Tour Eiffel), manipulé et exploré des objets (cité des sciences).

Ce fut également la découverte de la vie parisienne et ses longs trajets en métro. Le métro avec

son entassement, ses mauvaises odeurs, le passage des tickets, les escalators, les longs couloirs. Et tous les midis : restaurant ! Il fallait bien ça pour se reposer et se réchauffer un peu car il n'a pas fait très beau ni très chaud.

Le voyage fut très intéressant mais intense. Pendant une semaine ce fut un rythme effréné de 7h le matin à 21h le soir. Tout le monde était bien fatigué : enfants et accompagnateurs mais tous étaient ravis de leur séjour.

Quelques mots d'enfants

Pauline : «Paris c'est immense ! J'ai beaucoup aimé la guide qui nous racontait plein d'histoires passionnantes»

Théo : «C'était trop bien même si parfois on était un peu fatigué car on marchait beaucoup»

Thomas : «C'était génial le jour où l'on est allé à la tour Eiffel et à l'Arc de Triomphe»

Agate : «J'ai trouvé que Versailles était magnifique et très impressionnant, tout cet or qui rutilait de mille feux partout (ou presque)»

Maxime : «J'ai aimé la cité des sciences. Ce n'est pas comme un musée on peut tout toucher»

Ophélie : «C'était trop bien, on a visité, appris et vu plein de choses.»

Chloé : «quand on est rentré on avait des souvenirs plein la tête.»

